

Des tombes dans les ruines de Martigny-la-Romaine

par

Caroline Bridel

Master en sciences de l'antiquité,
Université de Genève.
Doctorante FNS
en histoire ancienne,
Université de Fribourg.
Prix Gianadda 2021

Forum Claudii Vallensium entre Antiquité et haut Moyen Âge

INTRODUCTION

Le site de Martigny est largement connu comme un écrin de la période romaine dans la vallée du Rhône ; l'amphithéâtre, le mithraeum ou encore les nombreuses découvertes de mobilier archéologique témoignent de la prospérité de cette ville romaine de la *Vallis Poenina*. Mais peu de personnes savent que les ruines de l'agglomération antique ont encore été exploitées, après l'abandon des bâtiments, comme emplacement de diverses aires funéraires. Les dernières couches stratigraphiques du site de Martigny ont en effet révélé de manière systématique des tombes du haut Moyen Âge, indiquant la présence en ce lieu de plusieurs nécropoles que l'on peut qualifier de rurales, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas affiliées à une église. Ce type de nécropoles dites « en campagne » est très courant durant la phase de transition entre la fin de l'Antiquité et

le début du Moyen Âge et représente la plus importante source d'informations pour l'étude de cette période dans nos régions¹. Dans le cas de Martigny, ces sépultures constituent des indices précieux pour étudier la transition entre la ville romaine et le bourg médiéval puisqu'elles en sont, à l'exception des vestiges mis au jour sous l'église paroissiale actuelle et de quelques structures tardives difficilement datables (fours à chaux, trous de poteaux, etc.), les seuls témoins archéologiques.

Quelle a été l'organisation de ces aires funéraires ? Jusqu'à quand les habitants de ce qui va devenir le bourg médiéval abritant la première cathédrale du Valais ont-ils exploité comme cimetière les ruines de l'ancien site romain ? Ces zones funéraires non reliées à un édifice de culte peuvent-elles témoigner de la transition religieuse observable à

¹ MARTIN 1990, p. 188. Les traces d'habitation du haut Moyen Âge demeurent délicates à observer, puisque les techniques de construction antiques, héritées du monde méditerranéen, sont progressivement abandonnées et remplacées par des constructions légères, majoritairement en bois et donc plus sujettes à la décomposition. Quelques habitats ont tout de même été découverts

et les sites fortifiés sont mieux connus en raison de la nature plus substantielle des vestiges. Il est aussi possible de reconstituer l'occupation du territoire en étudiant les toponymes et en essayant de retrouver les noms de villages ayant été créés au haut Moyen Âge, mais les nécropoles restent la catégorie de sites archéologiques la plus importante pour cette période.

cette époque et de l'essor du christianisme ? Cet article met en lumière la richesse de ce matériel encore inexploité, dont le potentiel a déjà été souligné par Benoît Dubosson dans un article sur les pratiques funéraires valaisannes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge publié dans cette même revue en 2007². De manière générale, ces travaux s'inscrivent dans un intérêt grandissant de la recherche pour les périodes de transition comme l'Antiquité tardive.

ÉTAT DE LA QUESTION

En Suisse, plusieurs recherches récentes ont été réalisées ces dernières années sur la manière dont les sociétés antiques sont passées à « l'état médiéval »³. La clé de compréhension de ce phénomène passe par l'étude et la publication de nombreuses grandes nécropoles⁴ montrant pour la majorité une occupation continue entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. C'est en effet entre les IV^e et VIII^e siècles que se mettent en place les nouvelles structures sociales qui vont, par la suite, constituer la base de l'organisation des sociétés médiévales européennes. En plus d'être un indicateur précieux de l'occupation du territoire, l'organisation des nécropoles nous renseigne sur les pratiques funéraires, offrant une possibilité d'analyse des normes sociales et de l'évolution du lien qui s'opère à cette époque entre le monde des vivants et celui des morts. À Martigny, les sépultures à inhumation n'ont jamais fait l'objet d'une publication à part entière. Elles sont parfois citées de manière succincte dans les rapports annuels des activités archéologiques valaisannes publiés dans les

Annales valaisannes puis dans la revue *Vallesia*. Quelques travaux de diplôme des universités de Lausanne et Genève ont aussi présenté une partie de ces sépultures. En 1984, Nicole Plumettaz fait un premier état des lieux des tombes de l'époque romaine et du haut Moyen Âge en Valais, dans lequel elle mentionne cinq inhumations du site de Martigny⁵. En 2006, Benoît Dubosson a étudié la question des sépultures dans la ville de *Forum Claudii Vallensium*⁶ dans le cadre d'une étude plus large sur les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge en Valais. Il n'y analyse pas l'ensemble des tombes du site de Martigny, mais utilise des exemples significatifs pour son étude à l'échelle valaisanne. La problématique des sépultures à inhumation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge à Martigny a finalement été analysée de manière exhaustive en 2018, dans le cadre d'un mémoire de master de l'Université de Genève⁷ ; cet article en est une extension. Des fouilles ultérieures, conduites dans la région de l'*insula* 16 (voir le plan général des tombes à la page 138), ont encore révélé deux nouvelles tombes du haut Moyen Âge⁸.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le site de Martigny, situé au pied du col du Grand-Saint-Bernard, est une zone clé de passage sur le réseau routier alpin et sa situation stratégique n'a pas échappé aux Romains. Célèbre par sa mention dans la *Guerre des Gaules* de Jules César au I^{er} siècle av. J.-C.⁹, le *vicus* gaulois d'*Octodurus*, petit bourg occupé par la population locale des Vétrages, n'a, à ce jour, pas encore été localisé¹⁰. Il est

² Voir DUBOSSON 2007.

³ Voir SPM VI ; WINDLER, FUCHS 2002 et SENN 2002.

⁴ Nécropoles de Sézegnin (GE), Genolier (VD), Sous-le-Scex à Sion (VS), Bonaduz (GR), La Tour-de-Peilz (VD).

⁵ PLUMETTAZ 1984.

⁶ DUBOSSON 2006 et 2007.

⁷ BRIDEL 2019a et 2019b.

⁸ Communication d'Olivier Paccolat.

⁹ *Bellum Gallicum*, III, 1-6.

¹⁰ WIBLÉ 2008, p. 22. Aucune trace antérieure à la fondation de la ville romaine n'a été trouvée sous l'agglomération, en dehors de traces de labour, ce qui porte à croire que la ville a été fondée sur un terrain vierge. Le village gaulois se trouverait donc dans ses environs immédiats, probablement dans la région actuelle de Martigny-Bourg ou celle de l'église paroissiale, autour de la première cathédrale du Valais, lieu où a dû se développer l'agglomération du Haut Moyen Âge qui portait aussi le nom d'*Octodurus* (voir *infra*).

cependant communément admis que la fondation d'une ville nouvelle dans ses environs, par l'empereur Claude en 47 apr. J.-C., n'a pas entraîné l'abandon d'*Octodurus* et il semble que les deux agglomérations ont coexisté. La ville de *Forum Claudii Vallensium* bénéficie ensuite de son emplacement stratégique et demeure prospère tout au long de la période romaine. Au III^e siècle, elle échappe, comme le reste du Valais, aux incursions alamanes sur le Plateau suisse et la ville est encore occupée jusqu'à l'extrême fin du IV^e siècle¹¹, comme le laissent penser les découvertes de mobilier sur l'ensemble du site, ainsi que la série monétaire qui reste continue jusqu'à cette période¹². La ville romaine est abandonnée au plus tard au V^e siècle et ses ruines sont ensuite utilisées pour ensevelir les morts. On y recense plus de 200 sépultures à inhumation implantées durant une période allant vraisemblablement du V^e aux VIII^e-IX^e siècles. La mise en place de ces diverses aires funéraires témoigne d'une utilisation continue du site et laisse supposer que la

population de l'ancienne ville romaine était demeurée dans les environs, probablement dans l'ancien *vicus* gaulois. On présume généralement qu'à l'abandon de l'agglomération romaine, le centre d'habitat a été transféré dans la région de l'actuelle église paroissiale, lieu de développement d'édifices chrétiens dès le IV^e siècle et lieu d'implantation de la première cathédrale du Valais. Toutefois, aucune trace de cette agglomération tardive qui se serait développée à partir des V^e-VI^e siècles n'a encore été retrouvée. Le site de Martigny perd son statut de capitale du Valais et de siège épiscopal dans le courant du VI^e siècle, au plus tard en 585. On lui préfère le site de Sion, plus central à l'échelle du Valais et plus facile à défendre¹³. C'est dans ce contexte que s'implantent les sépultures à inhumation du site de Martigny, dont les caractéristiques et la typologie se définissent aussi dans un cadre plus large d'évolution des pratiques funéraires, propre à la période étudiée.

¹¹ WIBLÉ 1991a, p. 249 ; WIBLÉ 2008, p. 37.

¹² WIBLÉ 2008, p. 37 ; VALLIS POENINA, p. 46. Tous les chantiers de fouilles, à de rares exceptions près, ont livré des monnaies datant de la seconde moitié du IV^e siècle.

¹³ DUBUIS, LUGON 1992, p. 20.

PRATIQUES ET GESTES FUNÉRAIRES

ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES CONTENANTS

Les nécropoles de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge présentent une grande variété de tombes, que l'on peut réunir en deux groupes principaux : celles en matériaux périssables et celles en matériaux non périssables. Cette situation correspond également à deux phases chronologiques distinctes dans le développement de la typologie des tombes.

Alors que l'incinération est coutumière durant la majeure partie de l'époque romaine, on assiste à un retour de la pratique de l'inhumation sur l'ensemble du Plateau suisse et en Valais à partir du milieu du III^e siècle. La plupart des tombes à inhumation de la fin de l'époque romaine, entre le III^e et le milieu du V^e siècle, sont des sépultures individuelles dans des fosses. Les défunts y sont souvent ensevelis à l'intérieur d'un cercueil cloué. L'utilisation de coffres en tuiles – tombes dite « en bâtière » – est également attestée au Bas-Empire, néanmoins l'usage de matériaux non périssables est plus courant dans les siècles suivants. L'orientation des tombes reste assez variable, et le rare mobilier accompagnant le défunt est constitué essentiellement de céramiques. On trouve parfois des récipients en verre ou en pierre ollaire, ainsi que des éléments de parures¹⁴.

Dès le milieu du V^e siècle, plusieurs changements importants sont observés. Les études des nombreuses nécropoles mises au jour en Suisse montrent, en premier lieu un développement vers une régularisation quasi systématique de l'orientation des tombes, la plupart du temps la tête en direction de l'ouest. Ensuite, l'inhumation individuelle

dans une structure en bois persiste, mais la coutume d'inhumation en cercueil cloué est abandonnée. Les coffres en bois sont assemblés directement dans la fosse, les planches pouvant parfois être calées par un entourage de pierres aisément identifiable lors de la fouille des sépultures. Enfin, les offrandes accompagnant le défunt diminuent drastiquement : les récipients disparaissent et la présence de mobilier devient exceptionnelle. Dans ce cas, les tombes ne contiennent plus qu'un seul objet, principalement un élément de vêtement ou de parure, que l'on nomme « offrande unique ». Il est très probable que l'influence grandissante du christianisme ait joué un rôle dans ces transformations¹⁵. Bien que les offrandes d'objets dans les tombes disparaissent à la même période sur l'ensemble du territoire de la Suisse actuelle, le dépôt de mobilier funéraire demeure très différencié selon les régions. Les zones situées au nord des Alpes attestent une certaine influence germanique du sud et de l'ouest de l'Allemagne, à travers une intensification des offrandes funéraires vers le milieu du VI^e siècle, particulièrement du dépôt d'armes dans les tombes masculines. En Valais, comme en Suisse occidentale, cette influence reste minime. On pratique essentiellement le dépôt de l'objet unique, une caractéristique typique des coutumes funéraires des *Romani*, la population locale d'origine gallo-romaine¹⁶. On y retrouve surtout des ceintures ou des bijoux, alors que dans les Alpes orientales, la nécropole de Bonaduz (GR) montre une préférence pour les peignes, fusaiöles et couteaux¹⁷.

Dans le courant du VI^e et majoritairement au VII^e siècle apparaissent de nouveaux types de tombes, construites en matériaux non périssables. De manière plus ou moins

¹⁴ WINDLER, FUCHS 2002, p. 81 ; SPM V, p. 350.

¹⁵ STEINER 2002, p. 309 ; SPM V, p. 355 ; DUBOSSON 2007, p. 162. La question des tombes chrétiennes à Martigny et en Valais est aussi abordée plus en avant dans cet article.

¹⁶ SPM VI, p. 325.

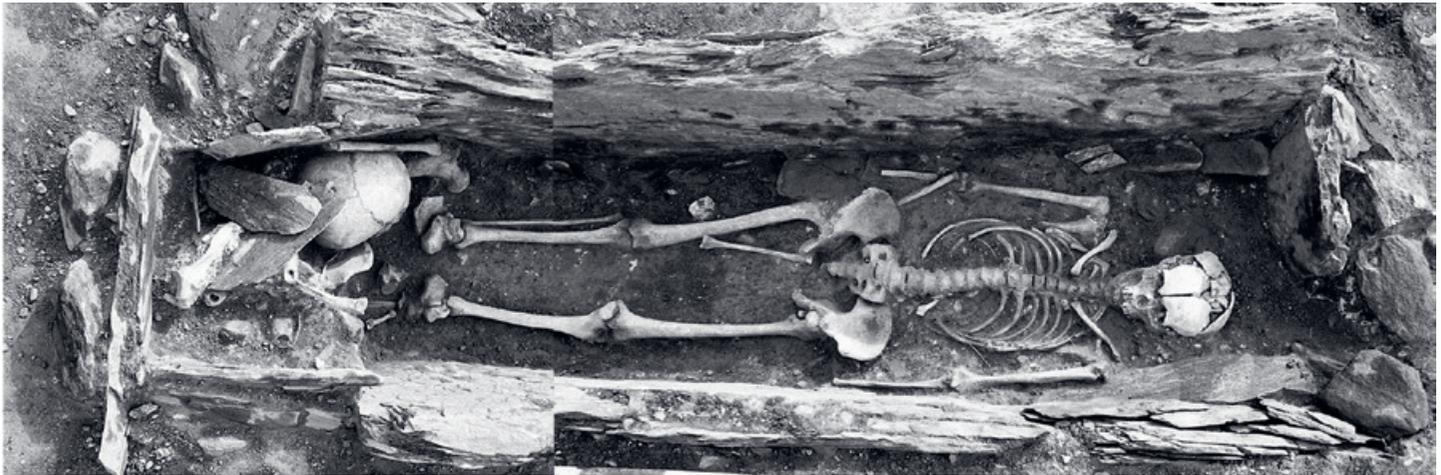
¹⁷ MARTIN 1990, p. 190-192.

rapide et systématique selon les régions, les tombes en matériaux putrescibles sont remplacées par des coffrages en dalles ou des sépultures en murets maçonnés. Les tombes multiples, qui apparaissent déjà au V^e siècle, se répandent, même si l'inhumation individuelle demeure majoritaire. De plus en plus de sépultures sont aussi réutilisées pour une nouvelle inhumation à travers la pratique de « réduction d'ossements ». En général, les ossements du premier défunt sont simplement repoussés sur les côtés, afin de permettre l'ensevelissement d'un nouvel individu. On accorde parfois un soin particulier en rassemblant les ossements du premier individu de manière plus ordonnée, voire en les plaçant dans un petit caisson spécialement aménagé à cet effet (My T42)¹⁸. Dès les VI^e et VII^e siècles apparaît également l'inhumation simultanée de plusieurs individus dans des tombes doubles,

voire triples, les corps étant placés les uns à côté des autres ou superposés¹⁹.

Outre l'apparition des coffres en matières non périssables et des pratiques nouvelles que permet ce genre de contenants, les autres paramètres tels que l'orientation des sépultures, les types d'offrandes et leur caractère rare et unique restent les mêmes²⁰.

La fin du VII^e et le début du VIII^e siècle marquent un nouveau tournant dans l'évolution des pratiques funéraires en Suisse occidentale et en Valais, avec la fin des nécropoles dites « en campagne », qui ont jusque-là coexisté avec les tombes des églises funéraires se développant *extra muros*. Il faut cependant nuancer cette césure, car si la plupart des nécropoles rurales de nos régions sont abandonnées au VIII^e siècle au profit de cimetières regroupés autour d'églises, l'utilisation de certaines d'entre elles va durer



My T42 : Tombe en dalles dans le portique de la rue du Nymphée (chantier « Aïda I », 1981). La structure a été réaménagée dans un deuxième temps par la création d'un petit caisson en dalles pour la réduction. (Office cantonal d'archéologie)

¹⁸ Pour des raisons de commodité et parce que les tombes de Martigny n'ont pas toutes reçu de numéro de structure, les tombes citées dans ce travail le sont selon la numérotation mise en place dans catalogue des tombes de BRIDEL 2019b.

¹⁹ SPM VI, p. 158-163 ; DUBOSSON 2007, p. 162 ; WINDLER, FUCHS 2002, p. 84 ; MARTIN 1990, p. 97-102.

²⁰ STEINER 2002, p. 310 ; SPM VI, p. 167.

encore quelques siècles. Les dernières recherches en France et en Suisse montrent que l'occupation peut s'étendre jusqu'au IX^e siècle, parfois même jusqu'au XI^e siècle²¹. Les nécropoles du Clos-d'Aubonne à La Tour-de-Peilz²² et de Bel-Air à Lausanne²³ en sont de bons exemples.

LES GESTES FUNÉRAIRES : DÉROULEMENT DES FUNÉRAILLES

Pour reconstituer les pratiques funéraires du haut Moyen Âge, il est nécessaire de s'intéresser à la typologie des tombes et aux manipulations entourant le corps du défunt. Même s'il est relativement difficile de reconstituer les rituels et les gestes funéraires, quelques tombes en très bon état de conservation ont pu livrer des données habituellement perdues. Un sarcophage du V^e siècle retrouvé à Saint-Victor de Marseille a ainsi révélé le corps d'une femme ensevelie huit à dix jours après son décès. La défunte a été embaumée à l'aide d'une décoction d'herbes et enveloppée de bandes de lin. On l'a revêtue d'un voile, d'une tunique et d'un

manteau et elle porte une petite chaîne autour du cou. D'autres éléments végétaux sont conservés : une couronne de fleurs ornée d'un pendentif en forme de croix et le coussin composé de fleurs sur lequel la tête repose²⁴.

En Valais, durant la période considérée, les défunts sont généralement enterrés en décubitus dorsal, « la tête à l'ouest »²⁵, les bras le long du corps ou repliés en direction du bassin, comme il est de coutume ailleurs en Suisse. L'utilisation de coussins funéraires en matière périssable est tout à fait probable, mais il est difficile d'observer cette pratique en Valais, particulièrement à Martigny, puisque les tombes n'ont pas toujours fait l'objet de fouilles fines ou que leur état de conservation ne permettait pas ce genre d'observations. Plusieurs tombes valaisannes attestent en revanche l'utilisation d'un coussin funéraire en matière non périssable, sous forme d'une petite dalle horizontale relativement fine, sur laquelle repose la tête du défunt : par exemple la tombe T30 de la nécropole de Premplaz, certaines tombes de la nécropole de Sous-le-Scex à Sion, en France voisine²⁶ et sept sépultures de Martigny.

²¹ CARTRON 2015, p. 38.

²² STEINER *et al.* 2011.

²³ LEITZ 2002.

²⁴ SPM VI, p. 166.

²⁵ DUBOSSON 2007, p. 141. L'orientation « tête à l'ouest » n'est toutefois pas toujours stricte et on observe un large spectre de variations

d'orientations avec une composante ouest. L'orientation peut aussi être influencée par la présence de structures préexistantes comme les murs de l'ancienne agglomération romaine de Martigny (voir *infra*).

²⁶ *Idem*, p. 163-164.

LES TOMBES À INHUMATION DANS LES RUINES DE *FORUM CLAUDII VALLENSIUM*

C'est dans cette évolution générale des pratiques et gestes funéraires que s'inscrivent les tombes implantées dans les ruines de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium*. Les recherches entreprises en 2018 ont pris en compte toutes les interventions archéologiques ayant livré de telles structures, depuis les anciennes fouilles du XIX^e siècle jusqu'à celles de 2015 dans l'*insula* 9, pour présenter un catalogue final composé de 215 sépultures, plus trois tombes en bâtière mentionnées dans une lettre de 1850 et impossibles à placer sur la plan. À cela doivent encore se rajouter trois sépultures découvertes en 1938-1939 dans l'*insula* 1 qui n'avaient pas été incluses dans le décompte de 2018²⁷. En outre, deux autres sépultures ont encore été mises au jour lors de fouilles d'urgence à côté de l'*insula* 16 durant l'hiver 2018-2019²⁸, ce qui porte à 223 le total des tombes à inhumation du haut Moyen Âges dans les ruines de l'agglomération romaine (voir plan général des tombes p. 138). Dans le but de mieux comprendre l'implantation des aires funéraires sur le site de Martigny, différents paramètres ont été étudiés : les caractéristiques de la tombe (type de sépulture, nombre d'individus inhumés, présence de mobilier, orientation des défunts), les datations (mobilier et analyses radiocarbones sur un petit nombre de squelettes) ainsi que la répartition des tombes dans l'espace urbain.

LES TYPES DE TOMBES

Cent cinquante-trois sépultures à inhumation mises au jour sur le site de Martigny/*Forum Claudii Vallensium*

(environ 70 %), n'ont pas de type déterminé et sont classées, suivant la typologie établie par B. Dubosson, dans la catégorie « fosse simple »²⁹. Ce sont des squelettes qui ne disposent pas d'une structure évidente, indiquant soit une inhumation en pleine terre, soit l'utilisation d'un type de tombe en matériaux périssables, dont les éléments se sont décomposés. Il n'est cependant pas toujours facile de différencier ces deux catégories lors de la fouille.

La méthode de « l'anthropologie de terrain », mise au point par Henri Duday dans les années 1990 puis développée dans différents travaux conduits par ses collaborateurs au Laboratoire d'anthropologie de Bordeaux³⁰, permet de distinguer une inhumation en pleine terre d'une tombe en matériaux périssables. Elle se base sur une observation et un relevé minutieux des restes osseux. En étudiant le processus de décomposition du cadavre, le paléoanthropologue peut en effet définir l'architecture de la tombe à travers la détermination d'un milieu de décomposition en espace vide ou colmaté. Comme les os du squelette se positionnent originellement dans un volume constitué de parties molles, qui finit par disparaître au cours de la décomposition, il existe des signes qu'un œil entraîné peut repérer afin de mieux comprendre ce processus. Si le corps se décompose directement dans la terre (espace colmaté), les sédiments avoisinants se substituent aux éléments périssables du cadavre, au fur et à mesure de leur disparition. Cela maintient en général les os et les articulations dans leur position originelle, même ceux qui se trouvent en position de déséquilibre. Au contraire, si le corps se

²⁷ RÉPERTOIRE DES TOMBES n° 27-29 ; SIMONETT 1941, p. 77-94. La brève description de ces sépultures mentionne quelques alignements de pierres le long de deux des tombes ainsi qu'une dalle de couverture pour celle contenant du mobilier (4 monnaies) ne permettant pas d'établir leur typologie de manière assurée. En l'état actuel de la recherche, elles sont donc comptabilisées en tant que fosses simples (voir *infra*).

²⁸ Une fosse simple et un coffre en dalles, tombes 489 et 256 selon la numérotation de la fouille. Communication d'Olivier Paccolat.

²⁹ DUBOSSON 2007, p. 145.

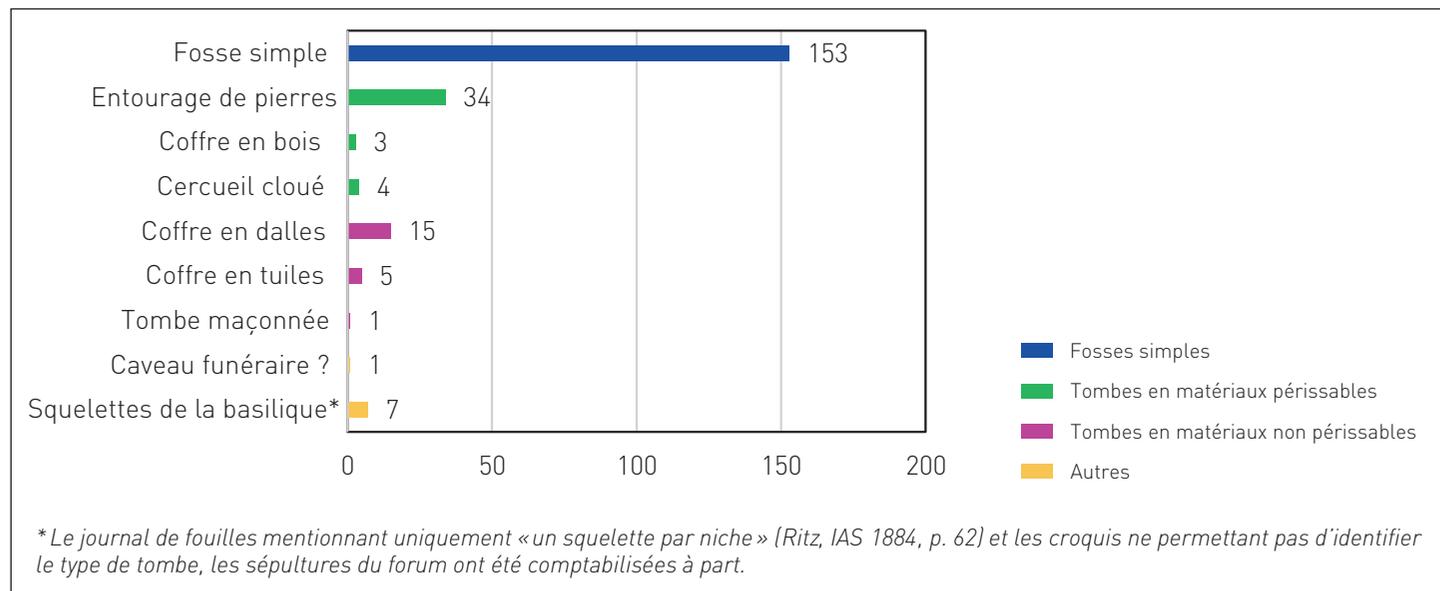
³⁰ Voir entre autre DUDAY 1990, DUDAY *et al.* 1990, ou encore BLAIZOT 2008. Pour un état des connaissances et l'application de ces méthodes en Suisse occidentale, voir FABRE *et al.* 1997.

décompose dans une structure funéraire avec un espace vide autour de ce dernier, les ossements vont se déplacer hors du volume initial du corps durant la décomposition des parties molles, puisque celles-ci se décomposent avant le contenant. Les mouvements typiques de la décomposition en espace vide sont notamment la mise à plat de la cage thoracique, l'effondrement du bassin, la dislocation partielle de la colonne vertébrale, ou encore la chute de la mandibule et la dispersion des os des mains et des pieds³¹. Cette méthode d'observation nécessite un relevé sur le terrain très précis et il est difficile de l'appliquer a posteriori sur la base de la documentation de fouille. Dans le cas de Martigny, son utilisation est encore plus délicate, car la documentation de ces tombes provient en majorité de fouilles anciennes, durant lesquelles les sépultures ont été relevées topographiquement, parfois photographiées, mais n'ont pratiquement jamais fait l'objet d'un relevé

anthropologique précis. Cela explique pourquoi la majorité du corpus apparaît composé de fosses simples. Ces sépultures devaient toutefois se répartir entre inhumations en pleine terre et différents types de tombes en matériaux périssables (cercueils cloués, coffres en bois ou tombes à entourage de pierre). Parmi les quarante-et-unes tombes en matériaux périssables identifiées, on reconnaît le cercueil cloué à la présence de clous au fond de la fosse, le coffre en bois par des traces de matière organique dans la coupe de la tombe et l'entourage de pierres par les pierres encerclant le squelette.

Il est aussi possible que ces différents types de tombes se recoupent, comme cela a été constaté sur deux des cercueils cloués qui présentent également un entourage de pierres (My T183 et T185). Cette dernière catégorie n'appartient d'ailleurs pas systématiquement à la catégorie des sépultures en matériaux périssables, puisqu'un alignement

Typologie des tombes à Martigny



de pierre pouvait aussi servir à caler un corps inhumé en pleine terre³². Il faut donc approcher cette typologie de tombes avec précaution.

Par ailleurs, six tombes en matériaux périssables étaient fermées d'une couverture en dalles³³. Ceci soulève la question de la visibilité des sépultures et du marquage des tombes. La situation octodurienne, et de manière générale valaisanne, à ce propos est compliquée à étudier, car



My T26. Tombe à entourage de pierres avec possible signalement de sépulture, rue de la Basilique (AC80). (Office cantonal d'archéologie)

32 Nous suivons ici la typologie de Benoît Dubosson qui, pour éviter une surreprésentation des sépultures en pleine terre (peu fréquentes à l'époque), place les tombes à entourage de pierre dans la catégorie des tombes en matériaux périssables (DUBOSSON 2007, p. 144).

33 My T28, 30, 39, 40, 94 et 109. Ce sont pour la plupart des tombes à entourage de pierres, sur lesquelles avait été posée une couverture faite d'une ou de plusieurs dalles. Les T94 et T109 sont des fosses simples.

l'identification des niveaux de circulation des nécropoles valaisannes est très difficile et les attestations de signalement de sépultures restent rares³⁴. À Martigny, nous observons néanmoins quelques tombes présentant l'aménagement d'une petite dalle de chant, posée derrière la tête du défunt et pouvant avoir fait office de signalement de la sépulture (par exemple My T25 et T26).

Les types de sépultures que l'on retrouve dans les ruines de l'agglomération romaine *Forum Claudii Vallensium* sont courants pour la période étudiée. En revanche, les tombes en matériaux non périssables, supposées être plus récentes et prendre le pas sur les types de sépultures en matériaux périssables, ne font qu'une timide apparition dans notre corpus ; quinze coffres en dalles, cinq coffres en tuiles³⁵ et une



My T185. Cercueil cloué identifiable par les quelques clous retrouvés au fond de la sépulture et entourage de pierres, sud-ouest de la ville (PSV95). (Office cantonal d'archéologie)

34 DUBOSSON 2007, p. 138-139.

35 Une lettre signée par M. Bette Venetz mentionne la découverte, en décembre 1850, de trois tombeaux en tuiles, visiblement en bâtière, contenant chacun un squelette. L'emplacement de ces sépultures étant inconnu, elles ne figurent pas sur le plan général des tombes.



My T30. Tombe d'enfant à entourage de pierres et couverture de dalle, *insula 1* (Camping75). (Office cantonal d'archéologie)

tombe maçonnée sont recensés, ce qui correspond à 8% de l'ensemble. Si l'on se fie aux tendances générales d'évolution des contenants établies pour la Suisse occidentale et le Valais, nous pouvons présumer que l'ensevelissement de défunts à l'intérieur de l'agglomération romaine diminua à partir du VI^e siècle. La réalité semble pourtant être autre.

LES SÉPULTURES MULTIPLES

Aux VI^e et VII^e siècles, les tombes multiples et le nombre de sépultures en matériaux non périssables, comme les coffres en dalles, augmentent. Une telle corrélation n'est

pas une coïncidence, puisque ces types de contenants sont beaucoup plus propices à la réutilisation d'une sépulture. Ce constat est établi par Benoît Dubosson pour le Valais, Lucie Steiner pour la région lémanique et Michel Colardelle pour les Alpes françaises³⁶. Mais ce lien ne semble pas s'exprimer à Martigny, où l'on dénombre seulement trois coffres en dalles sur vingt et une tombes multiples mises au jour³⁷.

Au total, le site martignerain recense trois tombes triples³⁸ et dix-huit sépultures contenant au minimum deux individus, dont douze inhumations avec réduction d'ossements³⁹, cinq superpositions⁴⁰ et une tombe double⁴¹. À

³⁶ DUBOSSON 2007, p. 167 ; STEINER 2002, p. 84-85 ; COLARDELLE 1983, p. 364.

³⁷ My T42 et T98 contenant une réduction et My T81 renfermant deux individus superposés.

³⁸ My T20, T35 et T109.

³⁹ My T42, T52, T69, T98, T114, T140, T142, T144, T163, T176, T180, T183.

⁴⁰ My T80, T81, T152, T154, T158.

⁴¹ My T40.



My T81. Coffre en dalles ayant contenu deux individus superposés, *insula 8* (Motel93).

À gauche, squelette supérieur ; à droite, squelette inférieur. (Office cantonal d'archéologie)

ce décompte, nous pouvons encore ajouter des tombes retrouvées lors des fouilles anciennes du forum à la fin du XIX^e siècle. On y a mis au jour un « caveau funéraire » aménagé dans une cavité creusée au milieu de la paroi nord-ouest du podium du temple classique⁴². La documentation à propos de cette structure, tout comme des squelettes retrouvés dans les niches de la basilique, est cependant très incomplète et ne nous permet pas de rattacher de manière certaine ces découvertes du forum aux autres tombes du haut Moyen Âge mises au jour sur le site, c'est pourquoi elles sont comptabilisées à part.

Les tombes multiples de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* ne présentent en fait aucune caractéristique commune en dehors d'une pluralité d'individus à l'intérieur d'une

même structure. Le nombre et l'âge biologique des défunts varient, aussi bien que le type de tombe utilisé, qui oscille entre fosses simples, tombes à entourage de pierres et coffres en dalles. Un cercueil cloué a même présenté une réduction d'ossements poussés sur le long côté (My T183). Le traitement de la réduction diffère également : bien ordonnée, celle-ci suggère une intervention planifiée ; en vrac ou simplement poussée sur le côté de manière désordonnée, il s'agirait plutôt d'un recoupement d'une tombe antérieure. Le cas de la tombe My T42 citée plus haut est exceptionnel. Un soin tout particulier a été accordé à la réduction, puisqu'un petit caisson en dalles de schiste prolongeant la tombe initiale a été aménagé pour recueillir les ossements du défunt précédent.

⁴² My T8. La description dans le journal de fouille de 1895 mentionne « de nombreux squelettes dans cette cavité simplement entaillée dans le massif pour en faire une sorte de caveau funéraire ».



My T109. Tombe triple avec deux adultes et un enfant, *insula 10* (Délèze14). (Office cantonal d'archéologie)

LES TOMBES CONTENANT DU MOBILIER

Vingt-trois sépultures, soit 10 % du corpus, ont livré du mobilier (voir la liste dans les Annexes); ce qui correspond à la norme pour le Valais à cette période. Comme les sépultures ont souvent été perturbées et n'ont pas pu être fouillées de manière fine, quelques objets trouvés dans les environs immédiats de la structure ont parfois été attribués aux sépultures correspondantes. C'est le cas pour des éléments de parure typiques de notre cadre chronologique. La boucle de ceinture de la tombe My T25, trouvée dans la couche de démolition à proximité immédiate du squelette, peut par exemple, par sa nature, être sans trop de doutes attribuée à la sépulture.

Selon Benoît Dubosson, les nécropoles valaisannes livrent quatre types d'offrandes funéraires: les monnaies, les récipients en verre, ceux en pierre ollaire et les objets personnels⁴³. À Martigny, aucune tombe n'a livré de traces



My T29. Boucle de ceinture, VII^e siècle. (WIBLÉ 2008, fig. 283, p. 206)



My T40. Bague, boucles d'oreille et perle, VII^e siècle.
(WIBLÉ 2008, fig. 452, p. 264)



My T39. Collier de perles, VII^e siècle. (WIBLÉ 2008, fig. 448, p. 264)

⁴³ DUBOSSON 2007, p. 170-175. Voir le tableau chronologique dans les annexes, figure 2.

de récipients et seules six d'entre elles contenaient des monnaies. Cinq tombes renfermaient des éléments de costume (boucles de ceinture, agrafes) et dix autres divers éléments de parure. Trois sépultures ont livré un fragment de clé, un morceau de bronze non identifié et une petite tige en plomb avec des éléments de torsade; ces objets proviennent probablement du remplissage de la tombe, ne constituant ainsi pas une offrande funéraire.

POSITION DES DÉFUNTS ET ORIENTATION DES TOMBES

L'observation des positions du corps et de celles des membres inférieurs et supérieurs permet en général de restituer une partie des gestes et coutumes funéraires. Cependant, comme pour la détermination des types de tombes, l'état de conservation des squelettes et l'état de la documentation ne nous laissent pas réellement prendre la mesure des coutumes pratiquées sur le site de Martigny. Il est impossible de déterminer la position du corps dans 79 tombes, tout comme la position des membres supérieurs ou inférieurs de respectivement 126 et 116 squelettes. Les positions que nous avons pu déterminer montrent néanmoins une certaine tendance générale : les défunts sont majoritairement inhumés en décubitus dorsal⁴⁴, les bras le long du corps ou ramenés sur le bassin selon diverses variantes, et les jambes parallèles. Cette

position typique de l'époque mérovingienne en Suisse est également la tendance majoritaire observée par Benoît Dubosson⁴⁵.

L'orientation « la tête à l'ouest », selon diverses variations, dont les plus fréquentes sont sud-ouest/nord-est ou nord-ouest/sud-est, semble la position la plus courante; en cela également, elles suivent la tendance observée sur les tombes valaisannes de cette période⁴⁶. Il est probable que les variantes du positionnement de « la tête à l'ouest » aient été contraintes par la présence de murs préexistants, contre lesquels de nombreuses sépultures ont été aménagées. Nous avons ainsi recensé 65 tombes se trouvant à une certaine

Position des défunts

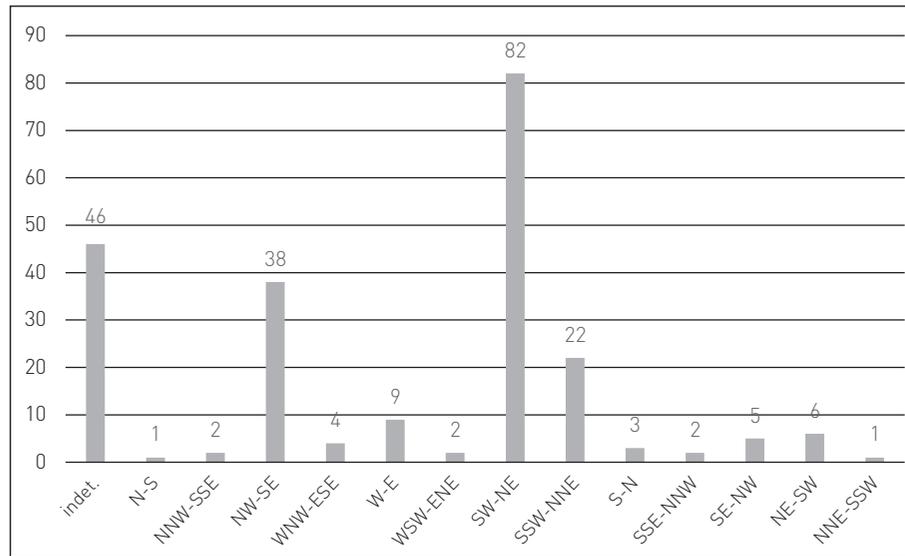
Position du corps	décubitus dorsal	134
	indéterminée	83
	décubitus latéral	6
Position des membres supérieurs	repliés légèrement sur les coxaux	35
	ramenés sur la poitrine	19
	un bras le long du corps, l'autre sur le bassin	13
	un bras replié sur le bassin, l'autre en direction de la poitrine	12
	le long du corps	9
	indéterminée	135
Position des membres inférieurs	parallèle	55
	parallèle, resserré aux genoux ou aux chevilles	36
	croisés	4
	indéterminée	128
	Coussin en dalle	7
Orientation selon l'axe des murs		65

⁴⁴ Il est très probable qu'une partie des 79 squelettes en position indéterminée devaient être, avant leur perturbation, des inhumations en décubitus dorsal, renforçant ainsi la tendance générale observée.

⁴⁵ SPM VI, p. 166; DUBOSSON 2007, p. 164-165.

⁴⁶ DUBOSSON 2007, p. 141.

Orientation des sépultures



proximité des murs gallo-romains et dont elles respectent l'orientation. La présence d'un édifice au sein de la nécropole peut aussi déterminer l'orientation des sépultures, les tombes les plus proches s'alignant sur l'axe de celui-ci.

IMPLANTATION ET DATATIONS DES SÉPULTURES

Ces éléments constitutifs des sépultures ne permettent pas de révéler une réelle logique d'implantation des différentes aires funéraires dans les ruines de la ville romaine de Martigny. Bien que la majorité des sépultures soient des fosses sans mobilier, nous avons observé l'implantation d'un certain nombre de sépultures plus élaborées (tombes multiples ou contenant du mobilier) qui témoignent d'une diversité de pratiques en un même lieu.

Le résultat de l'analyse de la répartition des différents paramètres de la tombe est également peu concluant.

Dans certaines nécropoles rurales, il est possible de constater un changement de zones selon le type de tombes observées. Toutefois à Martigny, aucune des caractéristiques présentées ci-dessus ne se limite à un secteur particulier de la ville. En confrontant par exemple les emplacements des sépultures contenant du mobilier à ceux des tombes multiples, nous remarquons une répartition plus ou moins égale sur toute la partie fouillée de l'ancienne agglomération romaine, comme pour l'ensemble des tombes mises au jour sur le site.

Si la répartition des types de sépultures nous livre ici peu d'indices de datation, certaines tendances observées dans la typologie des tombes peuvent

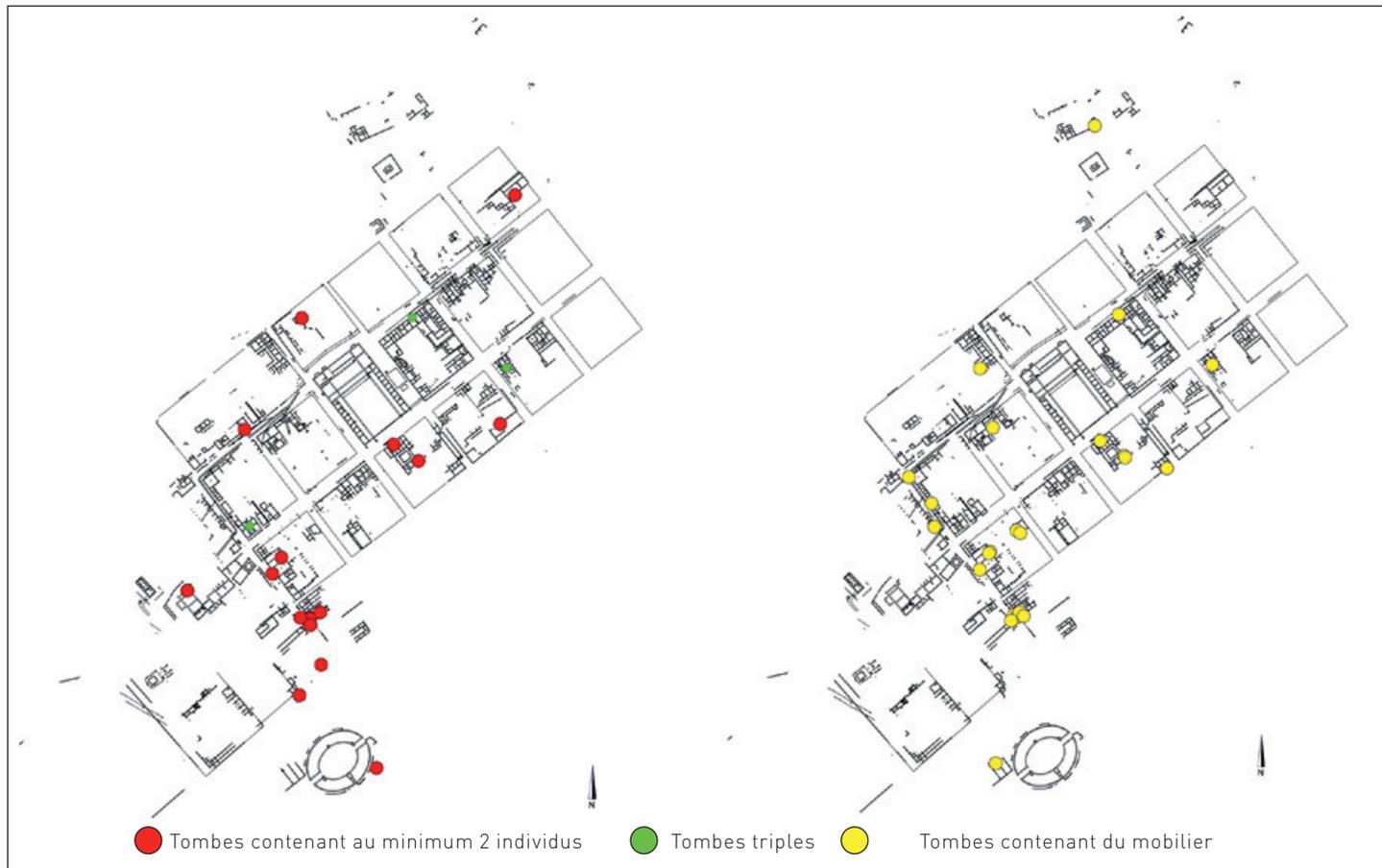
être datées. La très faible proportion de tombes en matériaux non périssables tend ainsi à suggérer une datation plus ancienne que le VI^e-VII^e siècle, période à laquelle les coffres en dalles et les tombes maçonnées deviennent la norme. Néanmoins, comme les structures en fosse simple sont attestées aussi bien au Bas-Empire qu'au haut Moyen Âge, il semble délicat de dater les sépultures de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* sur le seul critère de la typologie. Les datations au carbone 14 effectuées sur trois des tombes mises au jour lors des fouilles menées en 2015 dans la région de l'*insula* 9 ont d'ailleurs confirmé que des fosses simples peuvent être plus récentes qu'une tombe en matériaux non périssables : le coffre en dalles présente ainsi la datation la plus ancienne, avec les analyses qui le font remonter au VII^e siècle, tandis que les deux autres inhumations du secteur sont datées entre le milieu du VII^e et le milieu du VIII^e siècle⁴⁷. Le squelette de la fosse

⁴⁷ Fosse simple My T92 : 649-767 apr. J.-C. ; coffre en dalles My T93 : 608-684 apr. J.-C. ; fosse simple My T100 : 650-769 apr. J.-C.

simple My T92 reposait d'ailleurs sur la couverture du coffre en dalles My T93. Des types de tombes tels que les cercueils cloués ou les tombes en tuiles, qui remontent probablement au Bas-Empire, témoignent quant à eux d'une occupation, du moins partielle, de ces aires funéraires peu après l'abandon de la ville.

Un autre critère de datation est l'orientation des tombes. L'étude des grandes nécropoles, principalement celles qui

montrent une importante continuité d'occupation, ont en effet permis de mettre en évidence un changement quasi systématique d'orientation entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge au profit de la direction d'ouest en est⁴⁸. Une majorité de défunts inhumés le regard vers l'est pourrait donc donner un indice pour une datation postérieure au V^e siècle. Il n'est cependant pas certain que ce schéma puisse être autant déterminant à Martigny, où l'ensemble



Plan de répartition des tombes à mobilier et des tombes multiples. (Caroline Bridel)

est organisé plutôt en petites aires funéraires dispersées, qui diffère effectivement des nécropoles rurales denses, dont les tombes sont disposées en rangées.

La majorité d'éléments de mobilier datés du VII^e siècle et la présence de sépultures multiples attestées surtout aux VI^e et VII^e siècles sont aussi des arguments en faveur d'une datation plus récente des sépultures du site de Martigny. Mais plus de la moitié du mobilier retrouvé ne peut être daté de manière certaine et quelques tombes contenaient des offrandes funéraires remontant au Bas-Empire⁴⁹, confirmant une occupation probable du site sur l'ensemble de la période étudiée.

Au final, les datations indiquées par les différentes caractéristiques des sépultures offrent des pistes intéressantes, mais demeurent très indicatives. Un corpus bien plus conséquent de datations assurées serait nécessaire pour analyser en profondeur l'évolution de l'implantation de ces sépultures. Toutefois, puisque les tombes apparaissent en général au niveau d'arase des murs antiques, niveau qui correspond au fond du terrain bouleversé par les labours successifs, toute insertion stratigraphique a disparu. Peu de tombes sont ainsi observables dans les dessins de profils, limitant leur datation relative sur plan de la lecture stratigraphique. Il faudrait donc plutôt effectuer des analyses radiocarbone en grande quantité sur toute la surface du site ou cibler les regroupements de tombes. Dans cette logique, les trois datations au carbone 14 effectuées en 2018 se sont concentrées sur les aires funéraires « Aïda » et de la Délèze. Comme nous le verrons en détail ci-dessous, dans les chapitres consacrés à ces espaces, les analyses ont révélé un intervalle chronologique allant du VII^e au IX^e siècle⁵⁰.

49 La tombe My T89 a livré un antoninien de Probus et la tombe My T24 deux monnaies fragmentaires du Bas-Empire, une épingle en os et un segment d'anneau en verre. Selon Simonett, les trois tombes mises au jour dans l'*insula* 4 en 1938-1939 auraient aussi livré quatre monnaies du Bas-Empire : l'une de l'empereur Tetricus, deux de Constantin I^{er} et une de Constantin II. Voir SIMONETT 1941, p. 93.

DEUX CIMETIÈRES AUX EXTRÉMITÉS DE LA VILLE ?

Malgré les difficultés de lecture stratigraphique et de datation de ces structures, une analyse de la répartition des sépultures sur le plan horizontal permet de comprendre l'organisation des aires funéraires à l'intérieur d'une nécropole et leur développement, nous l'avons déjà évoqué lors de l'analyse typologique des tombes. En Suisse, les grandes nécropoles présentent souvent une organisation ou une évolution par noyaux de tombes, organisés selon divers critères. La nécropole d'Elgg (ZH), par exemple, se divise à l'origine en deux parties, avec une zone à l'ouest réservée aux tombes plus riches de l'aristocratie locale, tandis que le reste de la population est regroupé à l'est, dans des sépultures plus modestes⁵¹. Certaines nécropoles montrent un développement d'aires funéraires différentes selon les périodes. C'est le cas de celle de Sézegnin (GE) : le groupe de sépultures se trouvant à la limite ouest semble être le plus ancien ; plus à l'est, un groupe de tombes plus récentes ne contiennent, pour la grande majorité, aucun mobilier funéraire, indiquant une nouvelle organisation de la nécropole⁵². Les tombes peuvent aussi s'organiser autour d'édifices funéraires ou *memoriae*, comme sur le site de Sous-le-Scex. Ces exemples illustrent les diverses possibilités d'interprétations qu'offre l'analyse de la répartition des tombes et sa pertinence.

En ce qui concerne le site de Martigny, nous remarquons deux zones présentant un regroupement de tombes plus conséquent, l'une à l'extrémité sud de la ville, dans un quartier situé au sud-est de l'*insula* 6, et l'autre à l'extrémité nord, dans l'*insula* 16. Ces deux regroupements, intitulés

50 My T113 : 730-886 apr. J.-C. ; My T119 : 675-770 apr. J.-C. ; My T154 : 656-766 apr. J.-C.

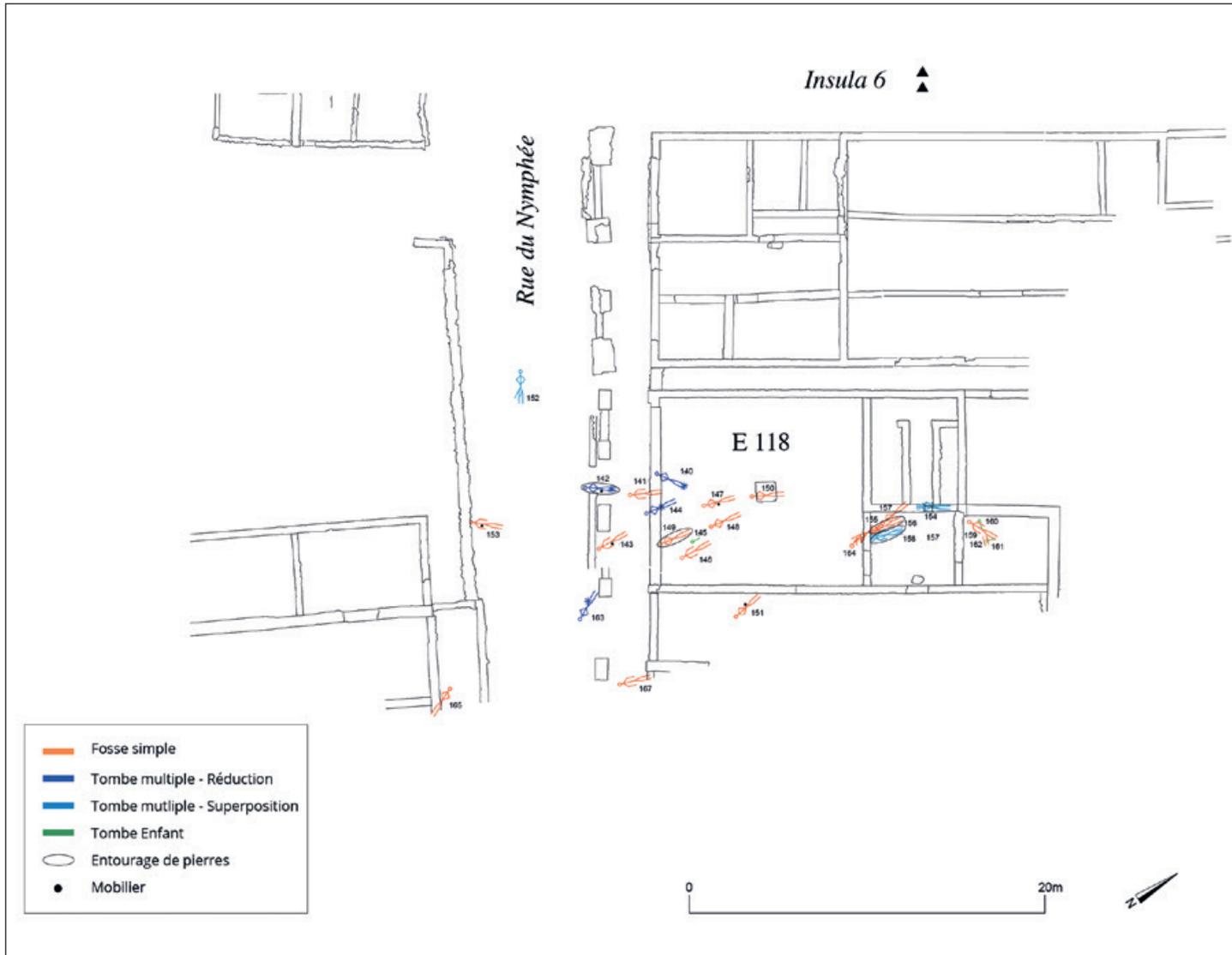
51 SPM VI, p. 150, fig. 70.

52 MARTIN 1990, p. 190.

«Aïda» et de la Délèze – en référence aux noms des chantiers de fouilles correspondant à ces espaces – peuvent être considérés comme des petits cimetières et semblent répondre à une logique particulière d'implantation et de répartition des tombes.

«Aïda», cimetière méridional

Durant les chantiers «Aïda II» et «Aïda GS» menés entre 1987 et 1989, vingt-sept sépultures à inhumation ont été mises au jour au sud de la ville, dans les ruines d'une propriété du quartier situé au sud-est de l'*insula* 6 ainsi

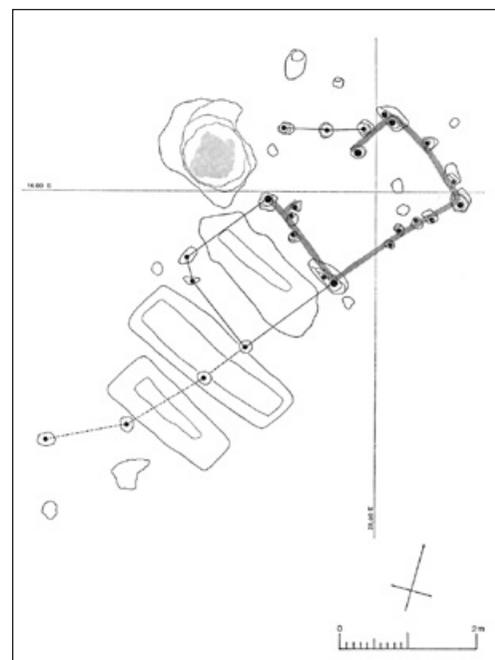
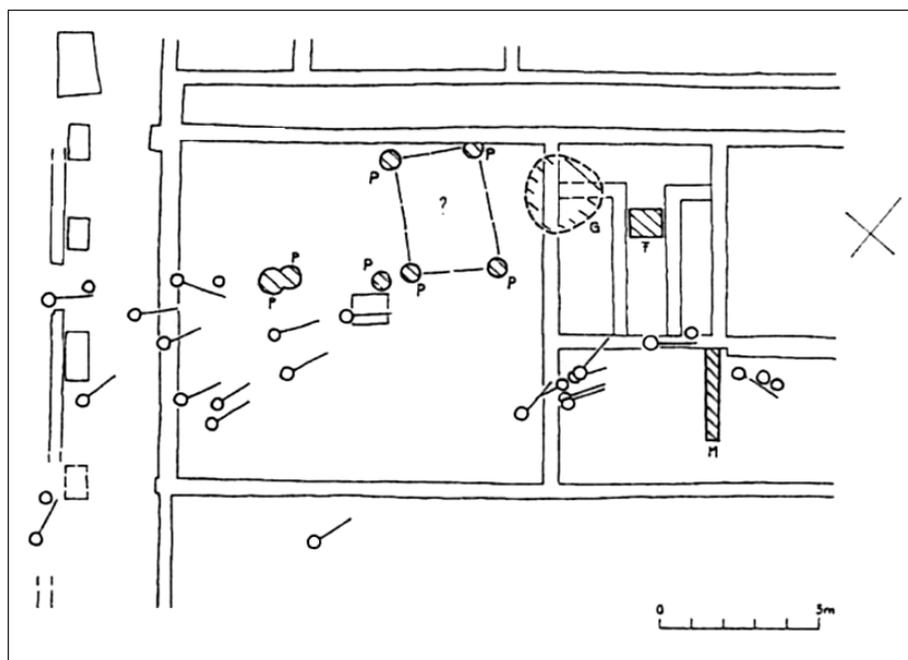


Plan schématique du cimetière «Aïda», dans le quartier situé au sud-est de l'*insula* 6. (Caroline Bridel)

que dans la rue du Nymphée et ses portiques⁵³. Les sépultures de cette zone étaient en matériaux périssables ou en pleine terre : quatre présentent un entourage de pierres et vingt-trois sont de type indéterminée « fosse simple », probablement des coffres en bois⁵⁴. Leur orientation n'est pas uniforme et elles ne respectent pas du tout les axes des murs, comme le montre le plan schématique ci-contre. Ce groupement présente un total de trente-quatre individus

au minimum, dont une majorité d'adultes et seulement trois enfants. Six tombes sont multiples et cinq renferment du mobilier.

Plusieurs indices tendent à dater cet ensemble aux VII^e-VIII^e siècles. L'analyse radiocarbone effectuée sur la tombe My T154 la place dans un intervalle chronologique allant de 656 à 766. Si le mobilier des cinq tombes est peu déterminant⁵⁵, une monnaie peut être datée de l'époque



À gauche, plan schématique de l'édifice en bois du quartier au sud-est de l'*insula* 6 à Martigny. (FACCANI 2002, p. 173, fig. 4)

À droite, *memoria* de Sézengin. (PRIVATI 1982, p. 149, fig. 3) [Source des deux plans : DUBOSSON 2007, p. 173 et 177]

53 Les chantiers Aïda II et Aïda 89 ont en fait livré 28 sépultures. Mais la tombe d'enfant My T124 se trouve à l'écart des autres, dans un bâtiment plus à l'ouest. Elle n'est donc pas incluse dans l'analyse du « cimetière Aïda ».

54 Les squelettes de ce secteur se trouvant en bon état ont montré des indices laissant supposer une décomposition en espace vide.

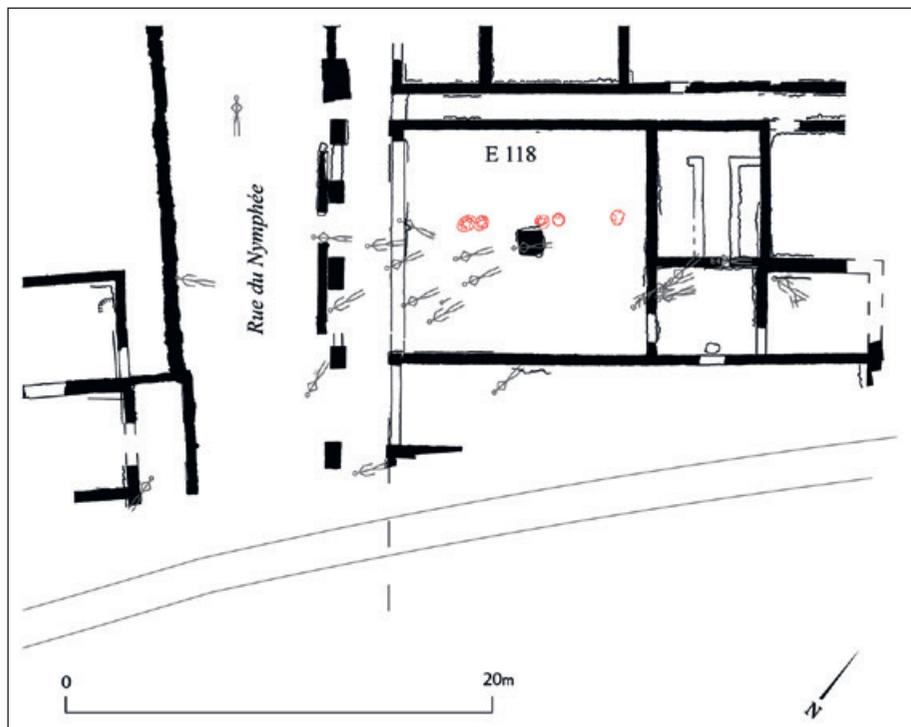
55 Un fragment de tige en plomb, une monnaie, un fragment de clé, un fragment de bronze indéterminé et un fragment de bague (voir la

liste du mobilier dans les annexes, figure 1). Le fragment de clé ou le morceau de tige en plomb retrouvés paraissent plutôt singuliers, surtout s'ils font office d'offrande unique, qu'on sait revêtir une signification symbolique ou indiquer un attachement personnel au défunt ; il est probable que ces objets se soient trouvés dans la tombe à la suite d'une perturbation ultérieure ou qu'ils faisaient simplement partie du contenu de la terre qui a comblé la fosse.

carolingienne (My T143) et l'absence de mobilier dans la majorité des tombes laisse penser que ce petit cimetière appartient à la partie la plus récente de notre cadre chronologique. Une autre monnaie d'époque carolingienne (denier de Louis le Pieux) découverte dans le secteur renforce aussi l'idée que cette aire funéraire ait pu être utilisée autour du VIII^e-IX^e siècle. Les sépultures au sud de l'*insula* 6 présentent en outre un nombre relativement élevé de tombes multiples, une pratique qui se développe en Suisse principalement à partir du VII^e siècle. Ce secteur a livré quatre inhumations avec réduction d'ossements et trois

inhumations superposées, ce qui correspond au tiers des vingt et une tombes multiples découvertes sur l'ensemble du site. Le fait qu'aucune des tombes de ce petit cimetière ne suive l'orientation des murs gallo-romains renforce encore l'idée d'une datation plutôt récente de ces inhumations. Leur positionnement complètement désaxé par rapport à la trame des ruines de la ville antique porte en effet à croire que les murs ne devaient plus être visibles au moment de leur implantation. La seule sépulture qui suit plus ou moins l'axe d'un mur (My T154) se situe directement au-dessus de ce dernier et a été datée par les analyses radiocarbone entre le milieu du VII^e et le milieu du VIII^e siècle.

Cette zone funéraire est d'autant plus intéressante que des chercheurs y ont vu des possibles traces d'occupation tardive. Guido Faccani y reconstitue un petit bâtiment en bois, qu'il interprète comme une habitation (*Holzbau, Holzkonstruktion als Behausung*), en se basant notamment sur un parallèle découvert à Brescia en Italie, sur un site qui a livré des traces d'édifices du VI^e ou VII^e siècle, à proximité immédiate de tombes à inhumation⁵⁶. Benoît Dubosson préfère conférer à cet édifice en bois une fonction funéraire. Il justifie cette interprétation par la proximité entre l'édifice et les sépultures, qui pourraient avoir été implantées à l'intérieur d'un enclos⁵⁷, et par le fait que l'édifice n'empiète sur aucune des tombes, « témoignant d'une étroite relation entre le bâtiment et les sépultures »⁵⁸. Son hypothèse est



Plan du cimetière « Aïda », avec indication des trous de poteaux en rouge. (Caroline Bridel)

⁵⁶ FACCANI 2002, p. 173 ; FACCANI 2010, p. 52.

⁵⁷ DUBOSSON 2007, p. 143. Il reprend l'analyse d'Anna Maccio (mémoire de licence en 1993 sur les fouilles Aïda II), qui estime que les deux

murs longitudinaux s'élevaient vraisemblablement encore en partie et délimitaient un espace particulier.

⁵⁸ DUBOSSON 2007, p. 143.

appuyée par le parallèle fait avec une *memoria* en bois « de plan similaire », découverte dans la nécropole de Sézegnin (GE) et datée des V^e-VI^e siècles. Dans les deux cas, on trouverait deux constructions en bois de forme rectangulaire, reconnaissables à la disposition des trous de poteaux, une éventuelle clôture et un foyer à proximité. Ces bâtiments auraient eu une fonction associée au culte du souvenir des morts, avec, en raison du foyer à proximité, une possible utilisation pour la préparation du repas funéraire⁵⁹.

Si l'hypothèse de Dubosson semble plus vraisemblable que celle de Faccani, ces interprétations se heurtent à quelques problèmes de fond. Il est tout d'abord difficile, voire impossible, de confirmer la contemporanéité des trous de poteaux et des sépultures, pour les raisons évoquées plus haut (lecture stratigraphique impossible, mauvais état de conservation des structures, etc.). Ensuite, si l'on accepte l'hypothèse d'une *memoria*, l'orientation des tombes par rapport à l'édifice soulève tout de même quelques interrogations. Lorsqu'une structure telle qu'un mausolée, une *memoria* ou encore une tombe privilégiée est présente dans une nécropole, elle a souvent un impact sur les tombes aux alentours; celles-ci sont alors orientées en fonction de l'édifice. Le constat d'une orientation particulière peut d'ailleurs permettre aux archéologues de trouver des traces d'une structure autour de laquelle les tombes s'articulent. Les deux petits monuments funéraires découverts le long du rocher de Valère, à une centaine de mètres à l'est de l'église funéraire de Sous-le-Scex, témoignent par exemple de ce fait. Les deux *memoriae* se trouvent au milieu de 57 tombes aménagées le long du rocher et respectant pour la plupart l'orientation de la falaise. Seules les tombes situées à proximité immédiate des monuments funéraires ont été alignées sur les façades des bâtiments au lieu de respecter l'orientation du rocher comme toutes les autres⁶⁰. Ainsi, même si l'édifice en bois du quartier au sud-est

de l'*insula* 6 de Martigny n'empiète sur aucune tombe, il semble peu vraisemblable qu'un monument funéraire contemporain de la période d'utilisation du cimetière n'ait eu aucune incidence sur l'orientation des sépultures.

Une question cruciale demeure également : peut-on réellement, sur la base de quatre trous de poteaux, reconstituer un édifice ? La *memoria* en bois de la nécropole de Sézegnin montre une disposition beaucoup plus claire, formée de plus d'une dizaine de points; les chercheurs ont même pu déterminer que la largeur et la profondeur des pieux situés aux angles du monument était plus importantes que pour les piquets intermédiaires⁶¹. En comparaison, le plan proposé par Faccani manque de précision et semble conjectural. Les dessins et relevés effectués dans cet espace lors de la fouille permettent d'ailleurs de douter de cette reconstitution. Les plans indiquent un alignement de cinq trous de poteaux plutôt évident au milieu de l'espace (en rouge sur le plan), mais Faccani n'inclut que les plus à l'est dans le plan de la structure. Les autres formeraient, selon Dubosson, une clôture comme à Sézegnin. En réalité, il n'y a pas d'explication à l'alignement manifeste de ces cinq trous de poteaux et de leurs caractéristiques; ils sont par deux fois « géminés » et le cinquième se trouve seul, à l'écart. Or, Faccani isole l'un de ces trous de poteaux « géminés », détruisant ainsi la paire, pour établir le tracé de son hypothétique bâtiment. Aucun argument, ni stratigraphique, ni planimétrique, ne permet de justifier ce choix et rien n'indique, pour ces trous de poteaux, une datation postérieure au IV^e siècle (peut-être fonctionnaient-ils avec le sol en mortier réutilisé). De plus, les deux trous de poteaux situés contre le mur nord-ouest sur le plan de Faccani sont identifiés uniquement par leurs contours sur les relevés planimétriques. Aucune pierre de calage n'était visible à la fouille et ces « structures » ont été rapprochées des trous de poteaux par la seule mention d'un remplissage similaire à

⁵⁹ DUBOSSON 2007, p. 143; PRIVATI 1982, p. 149-150.

⁶⁰ ANTONINI 2002, p. 184-187.

⁶¹ PRIVATI 1982, p. 149.

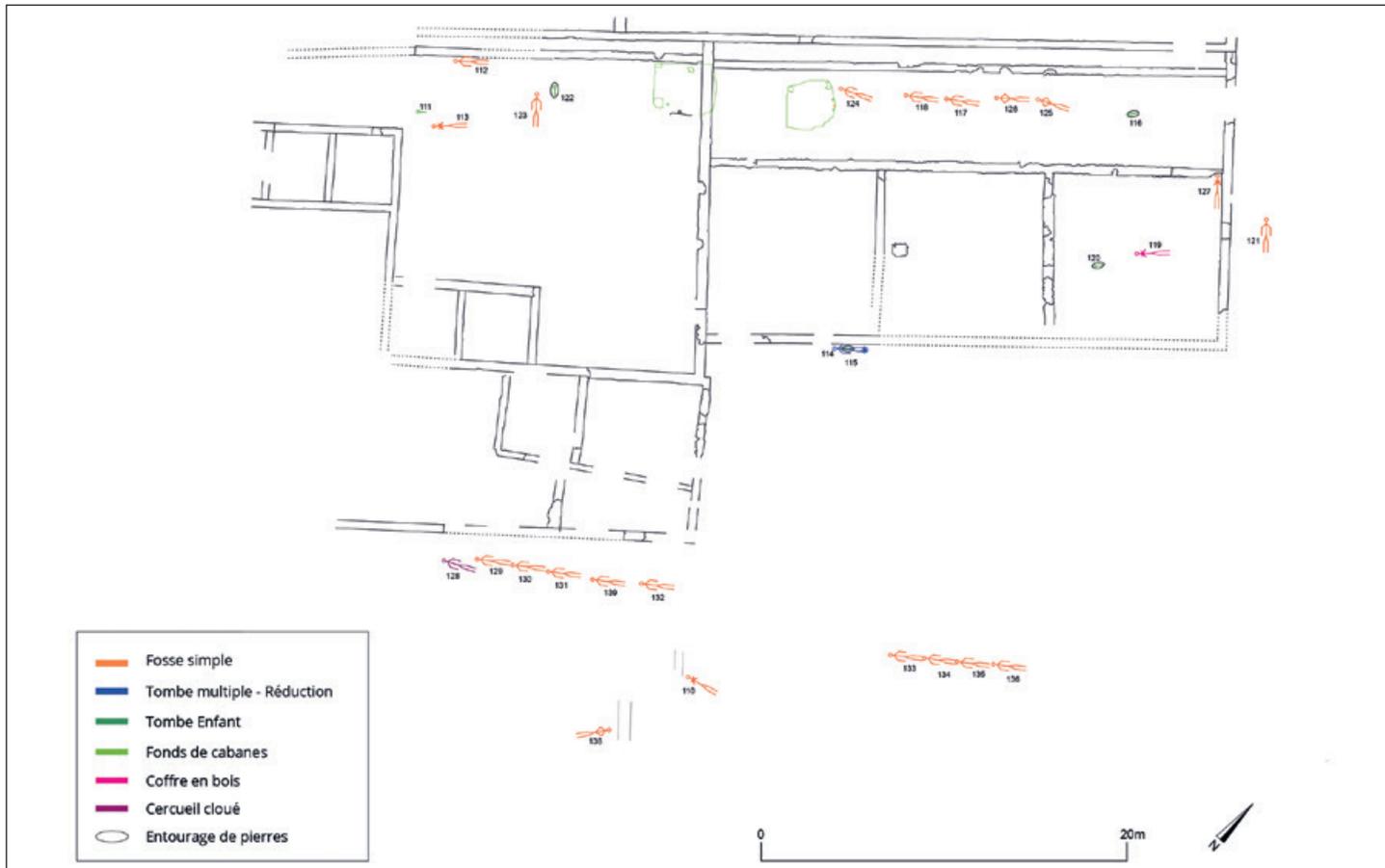
ces derniers. Il pourrait ainsi très bien s'agir de perturbations du sol et non de trous de poteaux, rendant le plan du bâtiment tardif de Faccani caduc.

En définitive, les éléments actuellement à disposition nous semblent beaucoup trop incertains pour interpréter la présence d'un édifice en bois à proximité des tombes. Il n'en demeure pas moins que le foyer et les trous de poteaux

peuvent indiquer une certaine activité dans les ruines, que l'on sait avoir été exploitées comme carrière durant la période post-antique⁶².

La Délèze, cimetière septentrional

À l'autre extrémité de la ville, dans l'*insula* 16, un regroupement de 30 tombes, pour un total minimal de 31 individus,



Plan schématique du cimetière de la Délèze, *insula* 16. (Caroline Bridel)

⁶² En témoignent les fours à chaux retrouvés dans les niveaux plus récents, et les nombreux *spolia* [réutilisation de matériaux] observés dans la région, notamment sur le site de l'actuelle église paroissiale.

a été révélé à travers plusieurs campagnes de fouilles⁶³. Entre 1986 et 1987, la construction d'un immeuble a motivé une intervention archéologique qui a livré une première série de tombes aménagées dans les ruines d'une propriété. Quelques années plus tard, entre 1990 et 1991, des creusements de tranchées pour de nouvelles canalisations et conduites ont fait l'objet d'une surveillance, durant laquelle ont pu être observées des tombes à inhumation du haut Moyen Âge. En raison de la nature des fouilles, moins d'informations sur les tombes ont pu être recueillies. Les sépultures n'ont pas été relevées avec précision et seule une tombe a été photographiée. Les archéologues ont seulement documenté la présence des squelettes, la plupart du temps à moitié pris dans les profils, ainsi que leur orientation. Il est possible que la zone recèle plus de tombes, car une dizaine de sépultures révélées en une ouverture de tranchée montre une certaine densité des structures qui pourrait s'étendre au reste de la zone de l'*insula*.

Toutes les sépultures sont individuelles, à l'exception de la tombe My T114 qui a livré une réduction d'ossements bien ordonnée. Elles sont en matériaux périssables ou en pleine terre et aucune ne contient de mobilier. La majorité est de type indéterminé, classée dans la catégorie fosses simples, mais nous recensons tout de même quatre sépultures comprenant un entourage de pierres et, fait remarquable, un cercueil cloué (My T128) et un coffre en bois (My T119). Ces derniers sont attestés, respectivement, par les découvertes de clous et de restes du coffrage. Les tombes sont pratiquement toutes orientées la tête vers le sud-ouest, avec quelques légères variations d'angles (ouest, sud-sud-ouest, ouest-nord-ouest, etc.). Elles suivent en partie l'orientation des murs gallo-romains et certaines forment des alignements. Les inhumations d'adultes sont majoritaires, avec seulement quatre tombes d'enfants.

Puisque les tombes n'ont livré aucun mobilier et que ces types de sépultures sont attestés sur l'ensemble de la période étudiée, le seul moyen de situer ces structures dans une chronologie absolue a été de faire des datations radiocarbone. Effectuées sur le squelette du coffre en bois My T119 et sur celui de la fosse simple My T113, les analyses ont révélé une datation entre 730 et 886 pour l'une et entre 675 et 770 pour l'autre, offrant un indice de la période d'utilisation du cimetière. Ce dernier pourrait donc constituer la partie la plus récente des tombes aménagées dans les ruines de la ville. Sa proximité avec les édifices chrétiens situés sous l'actuelle église paroissiale prendrait alors tout son sens. Le cimetière de la Délèze pourrait avoir eu un lien avec les tombes qui s'implantent dans et autour du complexe ecclésial. C'est d'ailleurs vraisemblablement à partir des VIII^e et IX^e siècles qu'un cimetière a été aménagé à l'ouest du bâtiment chrétien, alors que les tombes avaient jusque-là toujours été implantées à l'intérieur de l'édifice. L'absence de mobilier, les alignements de tombes et l'orientation des squelettes pourraient également aller dans le sens de pratiques funéraires influencées par les croyances chrétiennes⁶⁴. Toutefois, seules de nouvelles analyses radiocarbone et un travail de comparaison avec les tombes de l'église pourraient mettre en lumière d'autres éléments et confirmer ou infirmer cette hypothèse. Dans ce sens, il est intéressant de noter que la datation au radiocarbone effectuée en 2018-2019 sur l'une des deux sépultures mises au jour dans le même secteur, un peu à l'écart des autres mais pouvant potentiellement appartenir à ce regroupement, se situe entre la fin du VII^e siècle et la fin du IX^e siècle⁶⁵.

Le cimetière de la Délèze a livré, tout comme le cimetière « Aïda », des traces de possibles structures tardives. Deux cabanes semi-enterrées (*Grübenhäuser*) ont été découvertes

⁶³ Une tombe d'enfant se trouve aussi dans le secteur [Délèze 86-87, T14], mais nous l'avons exclue de cet ensemble, car elle est un peu à l'écart des autres et peut appartenir à des niveaux romains. Voir BRIDEL 2019a, p. 73-74.

⁶⁴ Voir *infra* « Des tombes chrétiennes à Martigny ? ».

⁶⁵ Poz-124752, 1210 ± 30 BP, 695-891 apr. J.-C. (cal. 2 sigma). Communication d'Olivier Paccolat.

en 1987, à proximité des sépultures de l'*insula* 16 (en vert clair sur le plan). Elles ont été édifiées dans les ruines de la propriété, après l'abandon de la ville romaine. De formes rectangulaires et de modestes dimensions, les bâtiments sont reconnaissables à leur fond semi-enterré à une profondeur de 70 à 100 centimètres et aux trous de poteaux marquant notamment les angles des structures. Ces dernières n'ont livré aucun matériel permettant de les situer chronologiquement⁶⁶. François Wiblé les date du haut Moyen Âge, mais, constatant que ce secteur est probablement déjà abandonné dans le courant du III^e siècle, il admet que ces cabanes pourraient aussi être antérieures et remonter au Bas-Empire⁶⁷. Guido Faccani propose une datation aux V^e-VI^e siècles et les inclut dans son argumentaire d'une possible occupation de la ville par petits secteurs à cette période⁶⁸. Sachant que les tombes sont postérieures à ces structures et en admettant que tous les défunts aient été inhumés à la même période que les trois squelettes datés par analyses radiocarbone, les deux hypothèses sont envisageables. Ces cabanes n'apportent en revanche pas d'informations sur ce possible cimetière.

Deux cimetières aux fonctions différenciées

Nous pouvons ainsi supposer que durant la seconde moitié du VII^e siècle, deux petits cimetières se sont organisés aux extrémités méridionale et septentrionale de la ville romaine abandonnée. Différentes caractéristiques distinguent ces espaces. Au sud, le cimetière « Aïda » aurait été occupé entre les VII^e et VIII^e siècles, alors qu'au nord, le cimetière de la Délèze aurait eu une période d'utilisation plus longue, jusqu'au IX^e siècle. Au nord, les tombes ne contiennent pas de mobilier et elles respectent une certaine orientation (tête au sud-ouest). En revanche, les inhumations au sud-est de l'*insula* 6 ne respectent aucune orientation particulière

et un tiers a livré du mobilier. Le cimetière méridional a également révélé un nombre élevé de tombes multiples, au contraire des sépultures de l'*insula* 16, individuelles à une seule exception.

Des informations complémentaires sont nécessaires pour pouvoir réellement interpréter ces regroupements de tombes : une datation plus certaine de l'implantation des sépultures permettrait de savoir si les cimetières coexistent ou se succèdent et aiderait grandement à comprendre comment l'ancienne agglomération romaine est exploitée au haut Moyen Âge ; une analyse anthropologique des squelettes aiderait à mieux cerner la population de chacun des cimetières et pourrait révéler différents critères de regroupement.

En l'état, les contrastes clairs entre ces deux cimetières nous permettent uniquement d'interpréter des pratiques funéraires différentes. Le cimetière « Aïda » répondrait plutôt à une dynamique familiale ou clanique, suggérée par la présence de mobilier et de tombes multiples, alors que nous pouvons vraisemblablement attribuer au cimetière de la Délèze un caractère chrétien, si l'on considère sa proximité avec la zone de développement d'édifices chrétiens sous l'emplacement actuel de l'église paroissiale.

LES TOMBES SOUS L'ÉGLISE PAROISSIALE

Durant les différentes interventions archéologiques entreprises dans le sous-sol de l'église paroissiale de Martigny, 1151 sépultures à inhumation ont été mises au jour. Pour les besoins de cet article, nous nous intéresserons seulement à leurs différentes caractéristiques⁶⁹. En résumé, une villa suburbaine romaine située au nord de la ville subit plusieurs transformations à la fin de l'Antiquité, notamment l'aménagement d'une exèdre en forme d'arc

⁶⁶ WIBLÉ *Vallesia* 1988, p. 211.

⁶⁷ WIBLÉ *Vallesia* 2002, p. 491.

⁶⁸ FACCANI 2010, p. 46-55.

⁶⁹ Pour plus d'informations concernant le développement de ces inhumations et leur relation avec les différentes phases des bâtiments, voir FACCANI 2002, 2004, 2007, 2010.

de cercle outrepassé durant la seconde moitié du IV^e siècle (phase II). Après un incendie, un nouvel édifice prenant la forme d'une double église est construit au V^e siècle (phase III). Ce bâtiment subit plusieurs transformations et agrandissements entre le VI^e et les VIII^e-IX^e siècles (phase IV), puis son plan change, l'annexe sud-est transformée puis détruite (phase Va et Vb) et un clocher est adjoint à l'angle nord-est de l'église (Phase Vc). S'ensuit au XII^e siècle la reconstruction de l'édifice qui va évoluer jusqu'à devenir l'église paroissiale actuelle.

Les tombes de l'église

Il est possible que le premier sanctuaire chrétien du IV^e siècle ait eu une fonction funéraire dès sa conception. Guido Faccani avance l'hypothèse d'une fonction de martyrium ou d'oratoire avec *memoria* liée au culte des morts. Les tombes dans l'ancienne ville romaine correspondent toutefois plus probablement aux phases III, IV et V du développement des édifices chrétiens.

Une seule sépulture, peut-être une tombe privilégiée étant donné sa proximité avec le chœur septentrional, peut être datée de la phase III⁷⁰. Ensuite, une cinquantaine de tombes ont été installées dans les annexes de l'église à partir du milieu du VI^e siècle, au cours de la phase IV⁷¹. L'annexe sud présente une grande densité d'inhumations, principalement des coffres trapézoïdaux formés de dalles liées au mortier. Alors que les tombes ont en majorité la tête orientée à l'ouest, une partie d'entre elles est conditionnée par l'orientation des murs de l'église double et présente des

têtes orientées plutôt au nord. La plupart des sépultures, presque quarante, sont en matériaux non périssables. Ce sont surtout des coffres en dalles, mais nous trouvons également des tombes en murets, des tombes maçonnées ou mixtes et quelques sarcophages. Le reste est constitué de fosses simples, parfois recouvertes d'une dalle⁷². Les tombes T1128 et T1130 contenaient du mobilier et ont aussi été utilisées à plusieurs reprises⁷³.

L'édifice perd son statut de lieu d'inhumation très probablement au cours du VIII^e ou du IX^e siècle, une période durant laquelle l'Église intensifie ses efforts pour empêcher les inhumations à l'intérieur des lieux de culte⁷⁴. Les tombes de cette phase, environ septante au total, sont ainsi organisées et regroupées en deux petits cimetières à l'extérieur du bâtiment (phases Va et Vb), qui sont peut-être contemporains du cimetière de la Délèze. Onze sépultures sont tout de même installées dans la nef durant la phase Vc, montrant que l'interdiction d'inhumer les défunts à l'intérieur des églises n'est pas toujours respectée. L'orientation « tête à l'ouest » n'est pas systématique, sauf dans le groupe méridional, à quelques exceptions près. Les fosses simples et les coffres en dalles apparaissent de manière plus ou moins égale, auxquels s'ajoutent quelques sarcophages⁷⁵. Excepté trois cas, toutes étaient dépourvues de mobilier⁷⁶. Il est intéressant de remarquer que lorsque les sépultures sont regroupées à l'extérieur de l'église, le nombre de tombes en matériaux périssables augmente, renforçant le parallèle avec le cimetière de la Délèze qui est constitué uniquement de ce type de tombe.

⁷⁰ FACCANI 2010, Katalog T1143.

⁷¹ FACCANI 2004, p. 31.

⁷² FACCANI 2010, Katalog «Gräber Phase IV».

⁷³ La tombe T1128, probablement utilisée trois à cinq fois, contenait deux ossuaires et a livré une boucle de ceinture du début du VII^e siècle. La tombe T1130 a été réutilisée trois fois, comprenait un ossuaire et a livré un gobelet apode en verre, des éperons en fer ainsi qu'un couteau.

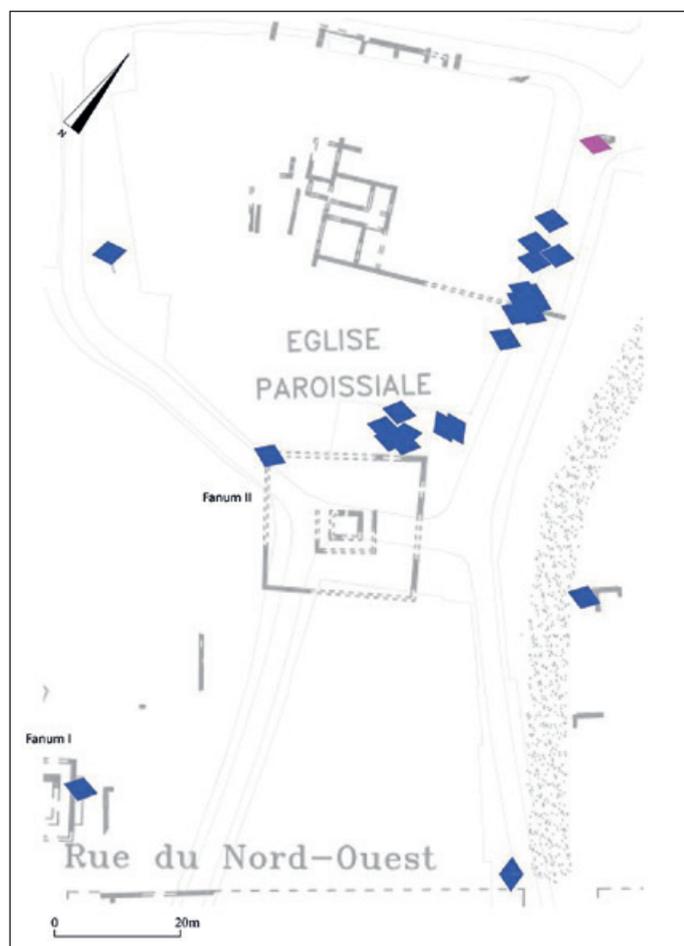
⁷⁴ STEINER 2002, p. 313 ; FACCANI 2010, p. 257, 265.

⁷⁵ FACCANI 2010, p. 161-162.

⁷⁶ La tombe T1122 contenait une boucle de ceinture (Inv. My92/6751-1), tout comme la tombe T1036 (Inv. My92/6528-2), et la tombe T801 un fragment de fer trouvé *in situ* aux pieds du squelette (Inv. My92/6412-1).

Les tombes aux alentours de l'église

Les chantiers archéologiques *Rue de l'Église 2002* et *Place du Midi 2003*, entrepris au nord de l'agglomération romaine lors du suivi du creusement pour la pose d'une canalisation, ont révélé 20 squelettes⁷⁷ dans une aire relativement restreinte, entre le fanum I et l'église. Étant pratiquement



Plan général des tombes, zone de l'église paroissiale.
(Caroline Bridel)

toutes des fosses simples sans mobilier et partiellement mises au jour, ces tombes sont difficiles à appréhender. La seule sépulture ayant livré du mobilier (My T201) contenait un rivet en bronze et un médaillon très probablement chrétien, et la seule tombe maçonnée (My T215, en rose sur le plan) remonte vraisemblablement au VI^e ou VII^e siècle ; elle pourrait être liée à l'église proche, puisque ce type de tombe en matériaux non périssables est souvent attesté en contexte ecclésial.

Ces sépultures ont certainement un lien avec les aires funéraires qui se sont développées autour de l'église à partir des VIII^e-IX^e siècles. L'évolution des divers bâtiments sous l'église paroissiale actuelle est désormais bien connue, mais il faudrait pouvoir étendre les investigations. Les églises, en particulier les groupes épiscopaux, forment généralement de grands complexes composés de divers bâtiments et annexes, qu'il nous reste en effet encore à localiser, tout comme l'agglomération du haut Moyen Âge.

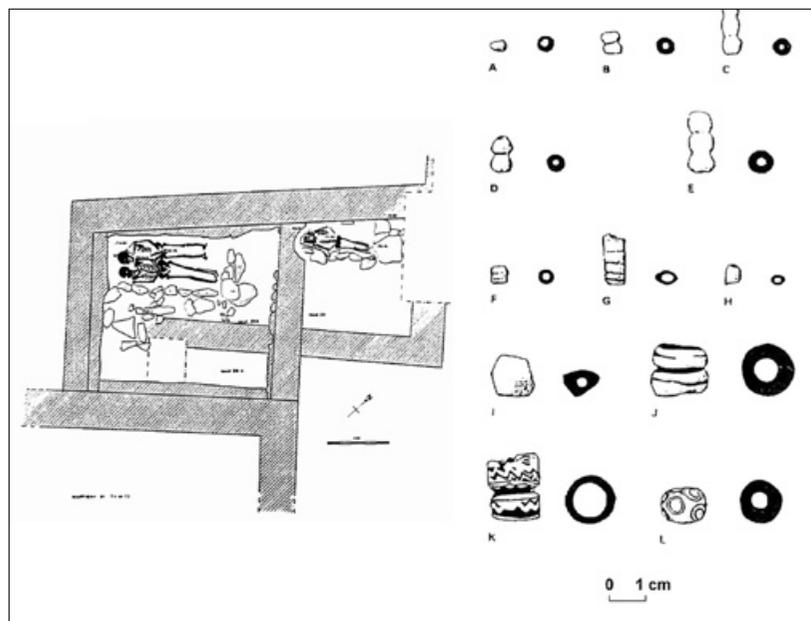
UNE GRANDE AIRE FUNÉRAIRE AVEC DES REGROUPEMENTS

En définitive, l'analyse de la répartition des sépultures montre que les tombes à inhumation de Martigny sont implantées sur toute la surface de la ville romaine, dans tous les bâtiments de la ville, les maisons à péristyle, les rues et les portiques des *insulae*, ou encore dans les monuments publics et religieux. La seule exception notable est l'aire sacrée au sud-ouest de la ville, où se trouvaient le téménos et le mithraeum, dans lesquels aucune tombe n'a été implantée. Il se pourrait donc qu'un certain attachement aux croyances gallo-romaines ait retenu les populations du haut Moyen Âge d'Octodure d'inhumer leurs défunts à l'intérieur des ruines de ces lieux de tradition religieuse. Dans une logique générale de répartition des tombes, il semble que l'on ait, d'une certaine manière, privilégié l'implantation des aires

⁷⁷ My T192 à 211.

funéraires le long des voies de communication. Ceci est particulièrement flagrant le long de la rue du Nymphée et de la rue de Minerve. Comme la séparation du monde des morts et des vivants est encore de coutume au haut Moyen Âge et que les nécropoles et les églises funéraires se trouvent extra-muros et souvent à proximité des voies de communication⁷⁸, il est intéressant de constater que cette coutume semble aussi s'appliquer à Martigny, du moins partiellement. Chaque concentration de tombes du site mériterait une attention particulière, afin de mieux comprendre l'organisation des ensembles funéraires disséminés dans la ville. Cet article traite les cimetières de la Délèze et «Aïda» ainsi que les environs de l'église paroissiale, mais d'autres regroupements singuliers répartis dans la ville sont intéressants, par exemple la zone de l'*insula* 7, comprenant uniquement des enfants en bas âge⁷⁹ et celle de l'*insula* 8, révélant une dizaine de sépultures dans un espace relativement restreint. Il semble en revanche délicat de considérer le site de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* comme une des grandes nécropoles rurales de Suisse, car ces dernières présentent à cette période une densité, une organisation en rangée et une répartition des tombes très différentes de celles que l'on peut observer ici. Il paraît plus juste de considérer les ruines de l'agglomération romaine comme une grande aire funéraire, dans laquelle se développent de nombreux petits cimetières. Au haut Moyen Âge, il est en effet courant que les nécropoles présentent une organisation en petits noyaux de tombes étroitement rapprochées composés d'hommes, de femmes

et d'enfants, selon une logique que l'on pourrait qualifier de familiale⁸⁰. C'est vraisemblablement cette logique qui régit une partie de l'implantation des sépultures à inhumation sur le site. Les deux tombes triples contenant deux adultes accompagnés d'un enfant et la tombe double liée par son mobilier à une sépulture d'enfant à proximité dans l'*insula* 6⁸¹ (voir le plan ci-dessous) témoignent particulièrement de cette volonté familiale, tout comme les tombes multiples en général. En revanche, les cimetières «Aïda» et de la Délèze révèlent peut-être une dimension communautaire plus large que familiale, voire une dimension chrétienne en ce qui concerne le cimetière de la Délèze.



My T39 et T40. *Insula* 6. [DUBOSSON 2007, p. 177]

⁷⁸ SPM VI, p. 145.

⁷⁹ My T71 à T76. Un regroupement de six sépultures d'enfants en bas âge, probablement des nouveau-nés ou des enfants d'âge périnatal puisque l'on parle de «bébés» dans la documentation de fouille, est concentré dans un petit enclos formé par les restes de l'un des bâtiments de l'*insula* 7.

⁸⁰ SMP VI, p. 299 ; STEINER *et al.* 2011, p. 294.

⁸¹ La tombe double My T40 contenait deux squelettes adultes et un riche mobilier (voir *supra*) ; parmi celui-ci, on a trouvé une perle en pâte de verre que l'on peut relier à un collier de perles également en pâte de verre retrouvé dans la sépulture d'enfant My T39 implantée quelques mètres plus loin. Il est probable que le collier accompagnant l'enfant, dont les perles sont assez grosses, appartenait à la femme de la tombe T40 (la mère), sur qui on a trouvé une perle du même type.

DES TOMBES CHRÉTIENNES À MARTIGNY ?

Globalement, la période située entre le V^e et le XI^e siècle est liée à de grandes transformations. Les divers espaces funéraires s'organisent peu à peu, jusqu'à migrer, à l'époque carolingienne, à l'intérieur de l'habitat. L'étude des grandes nécropoles de Suisse a permis d'établir une meilleure datation du phénomène de transfert des sépultures autour des églises et de la fin des nécropoles « en campagne ». Les investigations archéologiques des premiers édifices chrétiens suisses et leurs développements ont mis en avant l'essor du christianisme et ses manifestations archéologiques⁸². L'analyse des églises funéraires extra-muros et de leur disparition marque aussi la transformation des mœurs qui s'établit alors.

En Valais, peu d'études se sont penchées sur ce processus de transformation. Les datations des tombes de notre corpus permettant de suggérer qu'au moins une partie des aires funéraires octoduriennes appartient à cette période de transition, il est donc légitime de se demander s'il est possible d'y reconnaître des sépultures chrétiennes.

ESSOR DU CHRISTIANISME EN VALAIS

Le diocèse valaisan est attesté à partir du dernier quart du IV^e siècle⁸³. Plusieurs indices archéologiques prouvent aussi l'existence de communautés chrétiennes implantées dans la vallée du Rhône à cette période. Citons par exemple

l'inscription ornée du chrisme entouré de l'alpha et de l'oméga retrouvée à Sion et datée de 377⁸⁴ ou encore l'édifice qui s'est développé à l'emplacement de l'église paroissiale actuelle de Martigny⁸⁵. Les actes du concile d'Aquilée mentionnent également pour la première fois, en 381, un évêque valaisan basé à *Octodurus*⁸⁶. Par ailleurs, les récits hagiographiques relatifs aux martyrs d'Agaune apportent des indices de l'existence probable d'une communauté chrétienne valaisanne à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle, sous Dioclétien ou Maximien selon l'une ou l'autre *Passio*. L'historicité de ces textes rédigés à la fin du IV^e et au début du V^e siècle⁸⁷ demeure néanmoins problématique et les chercheurs restent prudents sur la question⁸⁸. L'archéologie a démontré, par la mise au jour des divers édifices chrétiens sous l'église paroissiale actuelle, que le premier siège épiscopal valaisan se trouvait en effet sur le site de Martigny. Les sources écrites mentionnent par ailleurs, outre Théodore, d'autres évêques d'Octodure⁸⁹. Toutefois, la situation des communautés chrétiennes valaisannes des IV^e et V^e siècles reste encore compliquée à appréhender.

L'évêque dirigeait généralement la communauté chrétienne de la ville où il siégeait et où il administrait les principaux sacrements comme le baptême, la pénitence, l'eucharistie et les ordinations. Pour une meilleure administration du territoire, ce dernier est divisé en différentes paroisses dès

⁸² En ce qui concerne la Suisse romande, on peut, entre autres, citer les études des découvertes archéologiques du sous-sol de l'église paroissiale de Martigny par Guido Faccani (*op. cit.*), les analyses des différentes basiliques de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune et des églises de Sion par Alessandra Antonini, les travaux sur le groupe épiscopal de Genève par Charles Bonnet ou encore les recherches sur les églises de la campagne genevoise par Jean Terrier (voir la bibliographie).

⁸³ DUBUIS, LUGON 1992, p. 7.

⁸⁴ DUBOSSON 2007, p. 178.

⁸⁵ FACCANI 2004, p. 17 ; FACCANI 2007, p. 119-126 ; FACCANI 2010, p. 215-223.

⁸⁶ SANTSCHI 1981, p. 1 ; DUBUIS, LUGON 1992, p. 10.

⁸⁷ CHEVALLEY, RODUIT 2015, p. 33-38. Le récit du martyre de la légion thébaine nous est parvenu par deux textes : la *Passio Acaunensium martyrum* rédigée au V^e siècle par saint Eucher et la *Passion anonyme*, un peu plus ancienne.

⁸⁸ À ce propos, voir WERMELINGER *et al.* 2005.

⁸⁹ L'évêque Constance participe par exemple au concile d'Épaone en 517, l'évêque Rufus aux conciles d'Orléans de 541 et de 549.

les V^e-VI^e siècles⁹⁰. Dans un contexte plus large, les diocèses étaient rassemblés par régions, sous l'autorité d'un évêque métropolitain. Il paraît probable qu'aux VI^e et VII^e siècles, le diocèse valaisan ait relevé, tout comme le genevois, du métropolitain de Vienne⁹¹. Au plus tard en 585, date à laquelle l'évêque Héliodore est mentionné dans les souscriptions du concile épiscopal de Mâcon en tant qu'*episcopi a Sedunis*⁹², le siège épiscopal valaisan est transféré à Sion.

LE CONCEPT DE CIMETIÈRE CHRÉTIEN ET SON ÉVOLUTION

Dans l'étude de l'évolution des pratiques funéraires durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, le facteur de l'essor du christianisme est rarement pris en compte, car la réalité archéologique de cette période ne permet pas de distinguer une tombe dite « chrétienne » d'une autre. Les recherches sur les rituels funéraires tardo-antiques et sur les textes en faisant mention montrent que la naissance et la définition du cimetière chrétien est une question délicate et complexe. Sans détailler ici toute l'histoire de la recherche⁹³, notons qu'un intérêt grandissant pour cette thématique s'observe depuis une quinzaine d'années⁹⁴. Au XIX^e siècle, Giovanni Battista De Rossi considère les catacombes Saint-Calixte, sur la via Appia, comme le premier cimetière communautaire de l'Église de Rome ; selon lui, on aurait assisté ici à la naissance du cimetière chrétien⁹⁵.

Mais les recherches d'Éric Rebillard montrent que la notice sur Callixte, qui sert de base à l'interprétation de De Rossi, demeure isolée et que l'on ne peut prouver que l'Église organisait déjà des aires funéraires chrétiennes au III^e siècle⁹⁶. En définitive, rien dans les connaissances actuelles sur l'organisation matérielle de l'Église ou encore de ce que révèlent la théologie et la liturgie ne permet d'imaginer que l'Église aurait eu, durant l'Antiquité, le souci de procurer une sépulture communautaire aux chrétiens⁹⁷. Les arguments sont nombreux en faveur de cette hypothèse. Nous pouvons citer entre autres les cas de mélanges de tombes chrétiennes et non chrétiennes⁹⁸. Il semble en effet que les chrétiens, tout comme les autres groupes religieux de la fin de l'Antiquité, n'aient pas imposé de règles obligeant à privilégier une forme de sépulture particulière. L'organisation des tombes selon une logique familiale ou collégiale primait sur la confession religieuse. Le processus de christianisation ne s'est d'ailleurs pas effectué de manière instantanée et il devait être courant que les familles du IV^e siècle aient été composées à la fois de membres convertis au christianisme et d'autres respectant encore la religion romaine. Le concept d'identité chrétienne était encore très fluide⁹⁹. En revanche, à partir du moment où le christianisme devient religion d'État, il est plus aisé d'identifier des nécropoles que l'on peut qualifier de chrétiennes, puisqu'elles sont regroupées autour et à l'intérieur d'un édifice de culte, souvent un petit oratoire

⁹⁰ DUBUIS, LUGON 1993, p. 19.

⁹¹ DUBUIS, LUGON 1992, p. 23.

⁹² *Ibidem*, note 59.

⁹³ Pour de plus amples informations à ce propos, voir CARTRON 2015.

L'auteure établit une historiographie de la recherche sur les espaces funéraires. Elle reprend le schéma évolutif mis en place dans les années 1960, basé en grande partie sur la notion de « mort approuvée » des travaux de Philippe Ariès, montre les divers changements que les nouvelles techniques de recherche ont permis d'y apporter et présente une synthèse des perspectives actuelles.

⁹⁴ Voir TREFFORT 1996, LAUWERS 2005, ainsi que REBILLARD 1999, 2003 et 2015.

⁹⁵ DE ROSSI 1866, p. 1-14 et 17-33.

⁹⁶ Voir REBILLARD 1993, p. 975-1001.

⁹⁷ Pour plus de détails, voir REBILLARD 2003.

⁹⁸ À ce sujet, voir notamment JOHNSON 1997. L'auteur explore la loi romaine, les textes d'auteurs chrétiens et diverses recherches archéologiques. Il démontre que rien dans les régulations de l'Église, encore en développement à cette époque, ne témoigne d'une pratique funéraire standardisée imposée aux chrétiens, et que seuls peu d'éléments dans les textes d'auteurs contemporains suggèrent que les chrétiens et les païens n'ont pas pu être inhumés ensemble. Il cite de nombreux exemples d'inhumations de chrétiens et de païens dans les mêmes aires funéraires.

⁹⁹ REBILLARD 2014.

ou une basilique funéraire extra-muros. Fréquemment lié aux cultes des reliques et des martyrs, ce genre d'édifice est répandu dans tout l'Empire, principalement aux V^e et VI^e siècles. En parallèle se développent les grandes nécropoles rurales sans lien avec un édifice de culte.

Ce n'est que plus tardivement, à l'époque carolingienne, que l'Église intervient de manière officielle dans les pratiques funéraires. La première interdiction liée au mélange entre les tombes païennes et chrétiennes remonte à 782, lorsque Charlemagne l'énonce dans une série de mesures prises à l'encontre des Saxons qu'il vient de conquérir¹⁰⁰. À partir du IX^e siècle, l'Église intensifie ses efforts pour empêcher les inhumations à l'intérieur des églises et les tombes se regroupent en cimetières autour des édifices religieux¹⁰¹. Cela correspond au constat, sur le terrain, de la fin des nécropoles « en campagne » et des basiliques funéraires extra-muros.

Conceptualisé à partir du VII^e siècle puis institutionnalisé à l'époque carolingienne, le cimetière chrétien, et surtout son évolution, témoigne d'un changement fondamental dans la conception même de l'organisation funéraire. L'époque carolingienne voit la mise en ordre des rites autour du mourant et la forme de la sépulture devient alors le signe de la foi chrétienne du défunt. Finalement, au début du XI^e siècle, le système funéraire médiéval est en place : la mort a été « apprivoisée » pour reprendre l'expression de Philippe Ariès¹⁰².

LES TOMBES CHRÉTIENNES VALAISANNES

Une rapide comparaison des sépultures de trois sites chrétiens valaisans, à savoir l'église funéraire de Sous-le-Scex, les basiliques de Saint-Maurice et l'église paroissiale de

Martigny, confirme que la difficulté de définition du cimetière chrétien durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge s'applique aussi à la vallée du Rhône. Dans chacun des sites, on observe des typologies très variables et une évolution intrinsèquement liées aux différentes phases de développement des bâtiments. Les tombes mises au jour sous l'église paroissiale de Martigny ont déjà été présentées plus haut. En ce qui concerne les deux autres sites, les différentes basiliques se développant sur le site de Saint-Maurice d'Agaune¹⁰³ ont été le lieu d'implantation de diverses aires funéraires selon les phases de développement des bâtiments et le site funéraire de Sous-le-Scex a livré 518 sépultures aménagées dès le V^e siècle à l'intérieur et autour de l'église funéraire¹⁰⁴.

L'utilisation de coffres en tuiles est grande à Saint-Maurice alors que cette catégorie est rare à Martigny et à Sion. Les tombes maçonnées, utilisées sur toute l'histoire du site de Saint-Maurice, correspondent principalement au groupe de tombes les plus récentes à Sion, tandis que ce type de sépultures est plutôt rare à Martigny. Les offrandes funéraires et aménagements de la sépulture varient aussi grandement. À Saint-Maurice, nous observons une tendance à marquer les tombes de symboles chrétiens et la pratique de peindre l'intérieur des tombes en blanc ou rouge, ce qui n'est attesté ni à Martigny ni à Sion. Le site de la cité sédunoise a livré un certain nombre d'objets, tels que des boucles de ceinture ou des parures, que l'on retrouve dans une moindre mesure à Martigny et dont il n'est pas fait mention dans les études sur les tombes du site de Saint-Maurice. Partout, le mobilier est absent dans la majorité des sépultures ; lorsque ce n'est pas le cas, l'offrande est généralement unique.

¹⁰⁰ REBILLARD 2014, p. 42.

¹⁰¹ STEINER 2002, p. 313 ; FACCANI 2010, p. 257, 265 ; TREFFORT 1996, p. 138.

Le discours ecclésiastique devient très net par rapport au caractère exceptionnel et privilégié de l'inhumation à l'intérieur des églises et les sources font état de plusieurs renouvellements des interdictions

de cette pratique. La notion de cimetière consacré, réservé aux chrétiens, apparaît au X^e siècle.

¹⁰² PHILIPPE ARIÈS, *L'homme devant la mort*, Paris, 1985.

¹⁰³ Voir ANTONINI 2015 et BLONDEL 1966.

¹⁰⁴ Voir ANTONINI 2002.

L'orientation des tombes est l'un des rares constats communs aux trois sites. La tête est en effet la plupart du temps placée à l'ouest ; dans quelques cas, sa position est déterminée par les axes de l'édifice. Si la tombe n'est pas orientée, le défunt est généralement placé la tête au nord.

Cette analyse démontre que les aires funéraires chrétiennes valaisannes suivent le développement général des tombes chrétiennes, encore en évolution à cette période. La typologie des sépultures ainsi que les pratiques funéraires autour des défunts varient grandement ; l'identité chrétienne de la tombe valaisanne attend encore d'être définie.

ET DANS LES RUINES DE FORUM CLAUDII VALLENSIUM ?

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, une grande partie des sépultures dans les ruines de l'agglomération antique de *Forum Claudii Vallensium* ont vraisemblablement été implantées entre le V^e et le VIII^e siècle, à une période où le christianisme est déjà établi comme religion d'État mais sans que l'Église impose des pratiques funéraires clairement identifiables. Ces tombes n'étant pas liées à un édifice de culte et ne possédant pas d'inscriptions ou d'objets présentant une iconographie paléochrétienne, il reste délicat de déterminer si elles peuvent témoigner d'une influence chrétienne ou non.

L'étude détaillée des tombes débouche en réalité sur un ensemble de données complexes, qui empêche de pouvoir se prononcer de manière claire sur cette question. L'essentiel des tombes du site consiste en effet en des tombes indéterminées de type « fosses simples » et d'éventuels coffres en bois, avec ou sans entourage. La rapide analyse des sépultures valaisannes en contexte chrétien a montré qu'il est possible de trouver ce type de tombes dans les églises, même si l'utilisation de matériaux non périssables à l'intérieur des

édifices religieux semble dominer à Saint-Maurice et Martigny. Dans notre cas, la faible proportion de coffres en dalles a déjà été présentée comme plutôt inhabituelle, puisque de nombreuses nécropoles rurales de Suisse occidentale voient un passage aux tombes en matériaux non périssables à partir du VI^e siècle. La comparaison entre les trois sites valaisans chrétiens a, de plus, démontré que ni la typologie des tombes ni la position majoritaire des défunts n'entraient en considération dans la possible définition d'une sépulture chrétienne, des exemples identiques se trouvant autant en contexte chrétien que dans les nécropoles sans églises¹⁰⁵. Seule l'orientation « la tête à l'ouest » suit la tendance générale observée sur les tombes valaisannes chrétiennes de cette période.

Si l'analyse des tombes méridionales du cimetière « Aïda » a plutôt soulevé une interprétation clanique ou familiale, les caractéristiques du cimetière de la Délèze suggèrent une influence plus forte de l'Église sur la partie nord de la ville, où se développent également les édifices chrétiens et vraisemblablement l'agglomération épiscopale. Cette zone présente également les caractéristiques qui semblent découler de l'influence chrétienne, à savoir l'orientation de « la tête à l'ouest » et l'absence de mobilier. Ce dernier paramètre peut en effet être interprété comme un signe que le défunt n'a plus besoin de soutien matériel mais de prières communautaires et de l'intercession des saints¹⁰⁶. Il est clair que ces maigres indices ne nous permettent pas réellement de déterminer la confession d'un individu inhumé, mais nous rejoignons les avis de Benoît Dubosson et de Michel Colardelle, qui estiment que la convergence et la simultanéité de ces quelques éléments témoignent d'une évolution générale de la conscience religieuse autour des pratiques funéraires. L'essor du christianisme est en ce sens souvent mentionné dans les descriptions des évolutions des pratiques funéraires du V^e siècle dans nos régions¹⁰⁷.

¹⁰⁵ SPM VI, p. 166.

¹⁰⁶ ANTONINI, PACCOLAT 2001, p. 54.

¹⁰⁷ STEINER 2002, p. 309 ; SPM V, p. 355 ; DUBOSSON 2007, p. 162.

Les datations de ces deux groupes funéraires demeurent malgré tout trop incertaines pour savoir si les évolutions remarquées s'effectuent en parallèle ou si l'on assiste à un transfert des aires funéraires du sud au nord de la ville. L'apparition de la pratique de la réduction d'ossements et du réemploi des sépultures est par exemple souvent présentée comme un indice de l'avancée des idées chrétiennes¹⁰⁸. Cependant, comme cette pratique est plus présente dans le cimetière « Aïda », dans notre cas il nous

CONCLUSION

Même si la fin des nécropoles rurales et des églises funéraires extra-muros est de mieux en mieux connue en Suisse et que les études montrent une plus ample compréhension de la naissance du cimetière chrétien, des éléments manquent encore pour bien comprendre la genèse de ce changement et l'abandon de la primauté du clan ou de la famille au profit de l'Église. Pour reprendre les mots d'Éric Rebillard, il faudrait, pour cette période, parler de tombes de chrétiens plutôt que de tombes chrétiennes.

Dans l'état actuel des connaissances du site de Martigny/*Forum Claudii Vallensium*, nous ne pouvons que relever les différentes influences qui semblent intervenir dans les pratiques funéraires entre le nord et le sud de la ville. L'implantation de quelques tombes, voire de cimetières ruraux, à l'intérieur ou à proximité de ruines de constructions romaines est en effet relativement courante dans nos régions pour la période étudiée. Ces sépultures étaient aménagées dans des quartiers abandonnés, dans des bâtiments ou, souvent, dans d'anciennes *villae rusticae*. Non loin d'Avenches (VD) par exemple, quatre sépultures sont installées dans

semble nécessaire de nuancer l'idée que les tombes multiples puissent représenter un indice de leur caractère chrétien. Il n'en demeure pas moins que la volonté de réunir des personnes dans la mort témoigne des transitions en cours et d'un changement de perception du lien entre les vivants et les morts. Au final, l'exemple du site de Martigny illustre très bien à quel point il reste délicat de parler de cimetière chrétien avant le IX^e siècle et combien de questions demeurent encore sans réponses.

les ruines de la villa romaine de Vallon au VII^e siècle¹⁰⁹. À Kallnach (BE), une petite nécropole est implantée dans les ruines d'un bâtiment romain tardif¹¹⁰. Les comptes rendus de fouilles de *villae* à Montreux/Baugny-sur-Clarens ou à Monthey/Marendeux font également état de sépultures dans les ruines de constructions romaines¹¹¹. En 2002, dans un exposé sur l'habitat rural de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Suisse occidentale, Jacques Monnier souligne que « des sépultures du haut Moyen Âge sont aménagées dans les ruines de bâtiments romains à 43 reprises sur les 326 établissements recensés dans notre région (13,2 %) »¹¹². Il cite entre autres les exemples d'Yvonand, Bursins et Pully, dans le canton de Vaud, et de Bösinggen et Vallon, dans le canton de Fribourg. Parfois, ces sépultures dans les ruines de *villae rusticae* sont associées à une église, comme c'est le cas à Céligny (GE)¹¹³. La situation de Martigny suit donc, dans une certaine mesure, une pratique bien connue des archéologues. La quantité de sépultures ainsi que l'étendue de la zone utilisée donnent toutefois au site une tout autre ampleur. À ce jour, le meilleur parallèle

¹⁰⁸ DUBOSSON 2007, p. 178.

¹⁰⁹ SPM VI, p. 241.

¹¹⁰ WINDLER, FUCHS 2002, p. 21.

¹¹¹ STEINER *et al.* 2011, p. 313.

¹¹² WINDLER, FUCHS 2002, p. 46.

¹¹³ SPM VI, p. 383.

que l'on puisse trouver pour la situation octodurienne est le site de Massongex/*Tarnaia*. La bourgade est abandonnée au plus tôt au III^e siècle et des sépultures ont été aménagées dans les ruines de l'agglomération. Une première nécropole, datant probablement du Bas-Empire¹¹⁴, a été mise au jour au nord-ouest du site antique, le long d'une voie de communication. Elle comprend une vingtaine de sépultures à inhumation, orientées ouest-est et probablement visibles par un marquage au sol, au vu du faible nombre de tombes se recoupant. L'autre groupe est formé par vingt-quatre sépultures implantées dans les ruines de l'agglomération antique. Ces tombes, comme à Martigny, ne sont pas regroupées en une nécropole clairement délimitée, mais sont disséminées à l'intérieur du périmètre urbain. La majorité d'entre elles sont néanmoins installées dans les ruines d'une *domus*, plus précisément dans les thermes de cette dernière, non loin de l'église paroissiale actuelle¹¹⁵.

Les sépultures à inhumation de *Forum Claudii Vallensium* ne se définissent cependant pas uniquement par la particularité d'avoir été aménagées dans les ruines de bâtiments romains. Elles s'inscrivent aussi dans la dynamique d'un transfert d'habitat, un élément relativement courant entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge. La quantité de sépultures retrouvées dans les ruines de la ville romaine laisse supposer que l'agglomération qui se développe à partir des V^e-VI^e siècles, vraisemblablement dans les environs de la première cathédrale du Valais, a gardé une certaine importance même après le transfert du siège de l'évêché à Sion au milieu du VI^e siècle. Les sépultures que nous avons pu dater sont d'ailleurs pour la plupart postérieures à ce changement de statut de la ville. Les seules structures

tardo-antiques avérées sont les cabanes semi-enterrées de l'*insula* 16, ainsi qu'une large maçonnerie entre le forum et l'*insula* 4¹¹⁶. Ce mur ne présente toutefois pas assez d'éléments d'interprétation et les cabanes semi-enterrées ne constituent pas, à elles seules, un argument décisif pour prouver une occupation de la ville à cette époque.

BILAN ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Ce travail a ainsi révélé les tendances d'organisation et d'implantation des tombes, mais seule une étude paléoanthropologique des ossements permettrait de répondre aux questions encore en suspens. Une telle analyse est indispensable à une étude plus poussée des pratiques funéraires. Une détermination, au minimum, des âges, sexes et pathologies des individus favoriserait la compréhension de la répartition des sépultures à l'intérieur de la ville abandonnée et renforcerait probablement l'hypothèse de l'organisation familiale des aires funéraires, en plus de donner une image générale de l'état de santé de la population de l'époque.

Des datations par analyses radiocarbone plus étendues aideraient aussi à identifier les différentes aires funéraires et leur évolution. Elles nous permettraient de comprendre si plusieurs noyaux funéraires se développaient en parallèle ou, au contraire, si les aires funéraires étaient déplacées dans différentes zones de la ville au cours du temps. En outre, l'état actuel de la recherche a révélé une majorité de datations relativement récentes et des analyses systématiques des squelettes offriraient un moyen de confirmer ou d'infirmier cette tendance. La situation à Martigny durant la période de transition entre l'abandon de la ville romaine

114 Datation proposée par Benoît Dubosson, à partir des observations faites sur le mobilier et la documentation de fouille lors de son étude en 2006. Il ne précise cependant pas la nature du mobilier qui lui permet de proposer cette datation.

115 DUBOSSON 2006, p. 124-126.

116 WIBLÉ *Vallesia* 2012, p. 408. Un mur tardif, probablement du V^e ou VI^e siècle, a été repéré non loin du forum et soulève de nombreuses questions sur une possible fortification construite dans cette zone de la ville au Bas-Empire. Cette fondation tardive en maçonnerie, large d'environ 180 centimètres, ferme complètement la cour dans laquelle se trouve le temple classique, entre le forum et l'*insula* 4.

et l'établissement du bourg médiéval serait en effet très différente si les sépultures à inhumation étaient implantées dans les ruines de l'agglomération antique majoritairement à partir du VII^e siècle ou, à l'inverse, dès le Bas-Empire.

Une analyse plus pointue des tombes et des comparaisons systématiques avec d'autres sites permettraient sans doute de combler également une lacune concernant les transferts d'habitat. La question des *castra* montrant à cette période une enceinte réduite semble particulièrement prometteuse. Des cimetières aménagés dans des ruines autour d'églises suburbaines sont connus, comme par exemple à Genève, où l'aire funéraire située autour et à l'intérieur de l'église de la Madeleine se trouvait dans une zone d'habitat abandonnée, hors de la ville du Bas-Empire¹¹⁷. Il est fort probable que des tombes isolées aient également pu être implantés dans les ruines de la ville, hors de l'enceinte réduite, avant que l'on organise de manière plus systématique les inhumations en cimetières regroupés autour d'une église. Par

contre, ces tombes isolées ne sont pas mentionnées dans les publications, puisque l'on parle toujours des cimetières organisés ou riches en tombes. Une recherche dans les rapports et documentations de fouilles de sites présentant ces caractéristiques permettrait de vérifier cette hypothèse. Une colonie romaine importante abandonnée durant l'Antiquité tardive, comme la *Colonia Iulia Equestris* à Nyon, ou des sites montrant une occupation continue mais limitée à une enceinte réduite, comme à Genève ou Avenches, pourraient en ce sens constituer quelques pistes d'analyses intéressantes en Suisse occidentale.

Enfin, des comparaisons avec d'autres sites présentant un passage d'une nécropole rurale à un cimetière chrétien aideraient à analyser l'influence de l'Église sur les pratiques funéraires et offriraient peut-être de nouveaux éléments de réflexions pour comprendre l'évolution des inhumations sur le site de Martigny, notamment pour les tombes du cimetière de la Délèze.

117 SMP VI, p. 148.

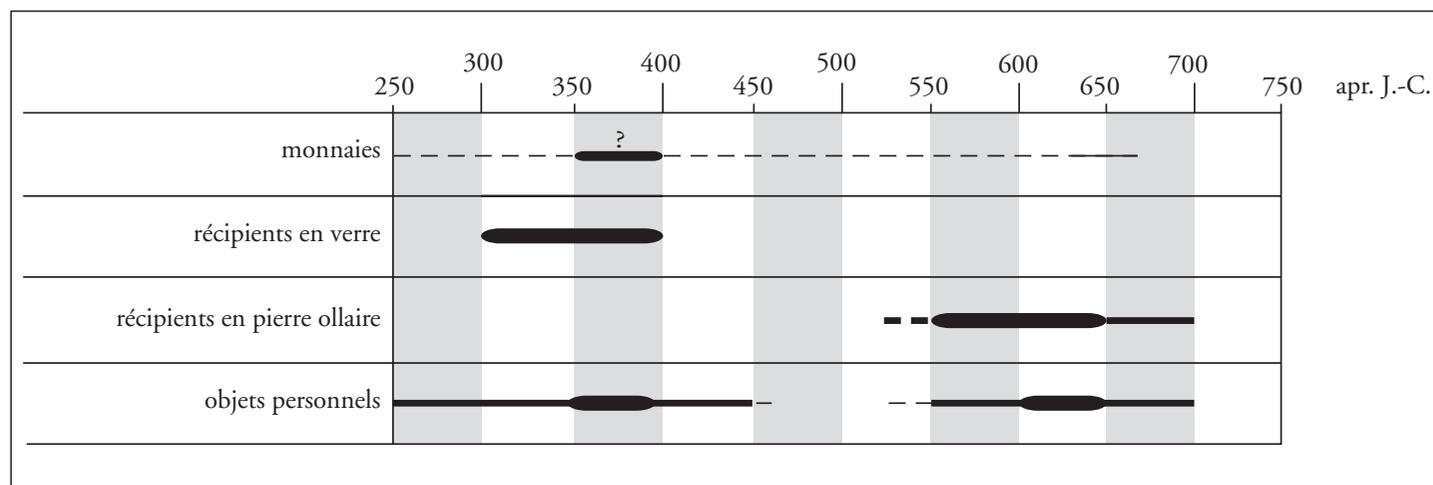
Pour la rédaction de cet article, issu d'un mémoire de master, je remercie l'ancien archéologue cantonal François Wiblé pour sa relecture attentive et ses remarques.

ANNEXES

Figure 1 : Liste du mobilier retrouvé dans les tombes à inhumations de Martigny

N° de tombe	Situation	Chantier	Type d'objet	Datation
T20	Insula 4	Insula 4	un bracelet en bronze une monnaie indéterminée	VII ^e siècle
T23	Insula 6	Extension Piscine	une monnaie romaine à peine déchiffrable	indéterminée
T24	Insula 6	Extension Piscine	deux monnaies fragmentaires du Bas-Empire une épingle en os un segment d'anneau de verre	IV ^e siècle
T25	Rue du Nymphée	AC80	une boucle de ceinture, type B	début du VII ^e siècle
T29	Rue du Nymphée	Camping	une boucle de ceinture burgonde, type B	1 ^{re} moitié du VII ^e siècle
T30	Insula 1	Camping	un demi-anneau en bronze	indéterminée
T39	Insula 6	Aida I	un collier de perles	VII ^e siècle
T40	Insula 6	Aida I	une perle en pâte de verre une bague en argent une bague en bronze deux boucles d'oreilles en bronze	VII ^e siècle
T42	Rue du Nymphée	Aida I	une boucle de ceinture en fer, type C	milieu du VII ^e siècle
T50	Insula 12	Minerva	une monnaie indéchiffrable un fragment de tige en bronze plate	indéterminée
T62	Insula 2	Les Morasses	une boucle de ceinture en fer, type C	milieu du VII ^e siècle
T79	Insula 8	Motel	une petite boucle en fer	indéterminée
T80	Insula 8	Motel	trois fragments de bracelet en fer	indéterminée
T81	Insula 8	Motel	une agrafe en bronze à double crochet	VII ^e siècle ?
T89	Insula 8	Verger13	une monnaie (antoninien de Probus)	dernier quart du III ^e siècle
T109	Insula 10	Délèze14	une perle de verre	VII ^e siècle ?
T142	SE de l'Insula 6	Aida II	des fragments de tige en plomb avec torsade	indéterminée
T143	SE de l'Insula 6	Aida II	une monnaie carolingienne	VIII ^e siècle
T147	SE de l'Insula 6	Aida II	un fragment de clé	indéterminée
T151	SE de l'Insula 6	Aida GS	un fragment en bronze	indéterminée
T153	SE de l'Insula 6	Aida GS	un fragment de bague	indéterminée
T179	Amphithéâtre	Amphithéâtre	un anneau entier aplati	indéterminée
T201	Vers l'église	Église	une médaille et un anneau en bronze un rivet en bronze	médiévale ?
/	Insula 1	Fouilles 1938	quatre monnaies	indéterminée

Figure 2: Tableau chronologique du dépôt de mobilier dans les sépultures valaisannes



[D'après DUBOSSON 2007, tableau 5, p. 175]

BIBLIOGRAPHIE

ANDENMATTEN 2015

BERNARD ANDENMATTEN (dir.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune 515-2015*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, Berne, 2015.

ANTONINI 2002

ALESSANDRA ANTONINI, *Sion, Sous-le-Scex (VS), I: Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestatungsplatz: Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du haut Moyen Âge de Sion, Sous-le-Scex*, Lausanne, 2002.

ANTONINI 2015

ALESSANDRA ANTONINI, « Archéologie du site abbatial (des origines au X^e siècle) », in BERNARD ANDENMATTEN (dir.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune 515-2015*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, Berne, 2015, p. 59-109.

ANTONINI, PACCOLAT 2001

ALESSANDRA ANTONINI et OLIVIER PACCOLAT, « Le souvenir des morts entre l'époque romaine et le haut Moyen Âge », in PIERRE DUBUIS (dir.), *La mémoire dans la vie : usages du souvenir et de la mémoire en Valais (I^{er}-XX^e siècles)*, Sion, 2001, p. 43-55.

ANTONINI, PACCOLAT 2010

ALESSANDRA ANTONINI et OLIVIER PACCOLAT, « L'habitat en Valais entre 800 et 1350 après J.-C. : un état des connaissances », *Vallesia*, t. 65, 2010, p. 277-300.

BLAZOT 2008

FRÉDÉRIQUE BLAZOT, « Réflexion sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles », *Archéologie médiévale*, n° 38, 2008, p. 11-40.

BLONDEL 1966

LOUIS BLONDEL, « Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune », *Vallesia*, t. 21, 1966, p. 29-34.

BRIDEL 2019a

CAROLINE BRIDEL, *Les tombes à inhumation du Bas-Empire et du haut Moyen Âge dans les ruines de Martigny/Forum Claudii Vallensium*, vol. 1, *Présentation et analyse du corpus*, mémoire de master de l'Université de Genève, 2019 [non publié].

BRIDEL 2019b

CAROLINE BRIDEL, *Les tombes à inhumation du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge dans les ruines de Martigny/Forum Claudii Vallensium*, vol. 1, *Catalogue des tombes*, mémoire de master de l'Université de Genève, 2019 [non publié].

CARTRON 2015

ISABELLE CARTRON, « Avant le cimetière au village : la diversité des espaces funéraires. Historiographie et perspectives », in CÉCILE TREFFORT (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 2015, p. 23-39.

CHEVALLEY, RODUIT 2015

ÉRIC CHEVALLEY et CÉDRIC RODUIT, « La naissance du culte des saints d'Agaune et les premiers textes hagiographiques », in BERNARD ANDENMATTEN (dir.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune 515-2015*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, Berne, 2015, p. 33-57.

COLARDELLE 1986

MICHEL COLARDELLE, « Réflexions méthodologiques sur l'archéologie paléochrétienne », *Revue du Nord*, n° 269, 1986, p. 289-299.

DE ROSSI 1866

GIOVANNI BATTISTA DE ROSSI, « Esame archeologico critico della storia di Callisto narrata nel libro nono dei Filosofumene », *Bollettino di archeologia cristiana*, 1866, p. 1-14 et 17-33.

DUBOSSON 2006

BENOÎT DUBOSSON, *Pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Valais*, mémoire de licence de l'Université de Lausanne, 2006 [non publié].

DUBOSSON 2007

BENOÎT DUBOSSON, « Pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Valais », *Annales valaisannes*, 2007, p. 131-196.

DUBUIS, LUGON 1992

FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS et ANTOINE LUGON, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Première partie : Les débuts du christianisme en Valais et les centres de rayonnement », *Vallesia*, t. 47, 1992, p. 1-61.

DUBUIS, LUGON 1993

FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Deuxième partie : Les cadres de la vie chrétienne locale jusqu'à la fin du XIII^e siècle », *Vallesia*, t. 48, 1993, p. 1-74.

DUDAY 1990

HENRI DUDAY, « Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide ? », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 29, fasc. 2, 1990, p. 193-196.

DUDAY et al. 1990

HENRI DUDAY et al., « L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 2, fasc. 3-4, p. 29-49.

FABRE et al. 1997

VÉRONIQUE FABRE, FRANÇOIS MARIÉTHOZ, LUCIE STEINER, « Archéologie funéraire et anthropologie : expériences récentes en Suisse occidentale », *Bulletin de la société suisse d'anthropologie*, vol. 2, 1997, p. 29-65.

FACCANI 2002

GUIDO FACCANI, « Martigny in spätantiker und frühmittelalterlicher Zeit », *Revue suisse d'art et d'archéologie*, vol. 59, 2002, p. 169-176.

FACCANI 2004

GUIDO FACCANI, *L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny : synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen-Âge à l'église baroque*, Lausanne, 2004.

FACCANI 2007

GUIDO FACCANI, « Die spätantike Bischofskirche der Walliser Diözese : Notre-Dame von Martigny (VS) und ihre römischen und mittelalterlichen Vorgängerbauten », *Revue suisse d'art et d'archéologie*, vol. 64, 2007, p. 113-142.

FACCANI 2010

GUIDO FACCANI, *Martigny (VS), Pfarrkirche Notre-Dame. Römischer Gebäudekomplex, Spätantike Bischofskirche, Mittelalterliche Pfarrkirche*, Hambourg, 2010.

JOHNSON 1997

MARK JOSEPH JOHNSON, « Pagan-Christian burial practices of the fourth century : shared tombs ? », *Journal of early Christian studies*, vol. 5, n° 1, 1997, p. 37-59.

LAUWERS 2005

MICHEL LAUWERS, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terres des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005.

LEITZ 2002

WERNER LEITZ, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne*, Lausanne, 2002.

MARTIN 1990

MAX MARTIN, « Le haut Moyen-Âge », in ALAIN GALLAY (éd.), *Peuples et archéologie, 6^e cours d'initiation à la préhistoire et à l'archéologie de la Suisse*, Genève, 1990, p. 187-214.

PACCOLAT, WIBLÉ 2002

OLIVIER PACCOLAT et FRANÇOIS WIBLÉ, « Le Valais entre le Bas-Empire et le Moyen-Âge : une continuité à découvrir », in RENATA WINDLER et MICHEL FUCHS (éd.), *De l'Antiquité tardive au haut Moyen-Âge (300-800) : Continuität und Neubeginn*, Bâle, 2002, p. 71-78.

PLUMETTAZ 1984

NICOLE PLUMETTAZ, *Découvertes récentes de tombes de l'époque romaine et haut Moyen Âge en Valais*, mémoire de licence de l'Université de Genève, 1984.

PRIVATI 1982

BÉATRICE PRIVATI, « Avusy-Sézegnin GE : organisation et développement d'une nécropole », *Archéologie suisse*, vol. 5, 1982, p. 148-153.

REBILLARD 1993

ÉRIC REBILLARD, « Κοιμητήριον et coemeterium : tombe, tombe sainte, nécropole », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, t. 105, n° 2, 1993, p. 975-1001.

REBILLARD 1999

ÉRIC REBILLARD, « Église et sépulture dans l'Antiquité tardive (Occident latin, III^e-VI^e siècles) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 5, 1999, p. 1027-1046.

REBILLARD 2003

ÉRIC REBILLARD, *Religion et sépulture. L'Église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*, Paris, 2003.

REBILLARD 2014

ÉRIC REBILLARD, *Les chrétiens de l'Antiquité tardive et leurs identités multiples. Afrique du Nord, 200-450 après J.-C.*, Paris, 2014.

RÉPERTOIRE DES TOMBES

FRANÇOIS WIBLÉ, Répertoire des tombes découvertes depuis 1973 dans les fouilles de la ville romaine de Martigny, postérieures à l'abandon du site (y compris 3 tombes de l'*insula* 1 découvertes en 1938-1939) [non publié].

SANTSCHI 1981

CATHERINE SANTSCHI, « Les premiers évêques du Valais et leur siège épiscopal », in *Valllesia*, t. 36, 1981, p. 1-26.

SENN 2002

MATTHIAS SENN (dir.), « Villes et villages, tombes et églises » : *la Suisse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge : actes du colloque tenu à l'Université de Fribourg du 27 au 29 septembre 2001*, Zurich, 2002.

SIMONETT 1941

CHRISTOPH SIMONETT, « Octodurus : kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis) », *Revue suisse d'art et d'archéologie*, vol. 3, 1941, p. 77-94.

SPM V

URS NIEFFELER (dir.), *La Suisse du paléolithique à l'aube du Moyen-Âge : de l'homme de Néandertal à Charlemagne*, vol. V, *Époque romaine*, Bâle, 2002.

SPM VI

RENATA WINDLER, RETO MARTI, URS NIEFFELER, LUCIE STEINER (éd.), *La Suisse du paléolithique à l'aube du Moyen-Âge : de l'homme de Néandertal à Charlemagne*, vol. VI, *Haut Moyen-Âge*, Bâle, 2015.

STEINER 2002

LUCIE STEINER, « La continuité des nécropoles du Bas-Empire au haut Moyen-Âge : l'exemple de Yverdon et d'autres sites de la région lémanique », *Revue suisse d'art et d'archéologie*, vol. 59, 2002, p. 307-316.

STEINER et al. 2011

LUCIE STEINER et al., *La nécropole du Clos d'Aubonne à la Tour-de-Peilz (canton de Vaud)*, Lausanne, 2011.

TERRIER 2005

JEAN TERRIER, « Bilan des recherches archéologiques sur les églises rurales en Suisse occidentale », in CHRISTINE DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale, IV^e-IX^e siècles : actes du colloque international, 21-23 mars 2003*, Toulouse, Paris, 2005, p. 72-81.

TERRIER 2014

JEAN TERRIER, « L'apport des fouilles des églises rurales de la région genevoise à la connaissance de la christianisation des campagnes », in MICHÈLE GAILLARD (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV^e siècle au IX^e siècle*, Turnhout, 2014, p. 389-418.

TREFFORT 1996

CÉCILE TREFFORT, *L'église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, 1996.

VALLIS POENINA 1998

FRANÇOIS WIBLÉ et al., *Vallis poenina : le Valais à l'époque romaine. Catalogue de l'exposition, Musées cantonaux du Valais, Sion, 1998*.

WERMELINGER et al. 2005

OTTO WERMELINGER, PHILIPPE BRUGGISSER, BEAT NÄF et JEAN-MICHEL ROESSLI (éd.), *Saint Maurice et la Légion thébaine. Actes du Colloque international Fribourg, Saint-Maurice, Martigny, 17-20 septembre 2003*, Fribourg, 2005.

WIBLÉ AV

FRANÇOIS WIBLÉ, « Rapports d'activité annuels sur les fouilles de Martigny », *Annales valaisannes*, de 1975 à 1987, (concerne les fouilles de 1974 à 1986).

WIBLÉ Vallesia

FRANÇOIS WIBLÉ, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais », *Vallesia*, dès 1988 (concerne les fouilles depuis 1987).

WIBLÉ 1991a

FRANÇOIS WIBLÉ, « Le Valais au Bas-Empire romain : notes préliminaires », in RAYMOND CHEVALLIER (dir.), *Peuplement et exploitation du milieu alpin (Antiquité et haut Moyen Âge) : actes du colloque, 2-4 juin 1989, Belley, Tours, 1991*, p. 247-254.

WIBLÉ 1991b

FRANÇOIS WIBLÉ, « Rites funéraires et sépultures en Valais romain : état de la question », *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, 23, n° 2, 1991, p. 127.

WIBLÉ 2008

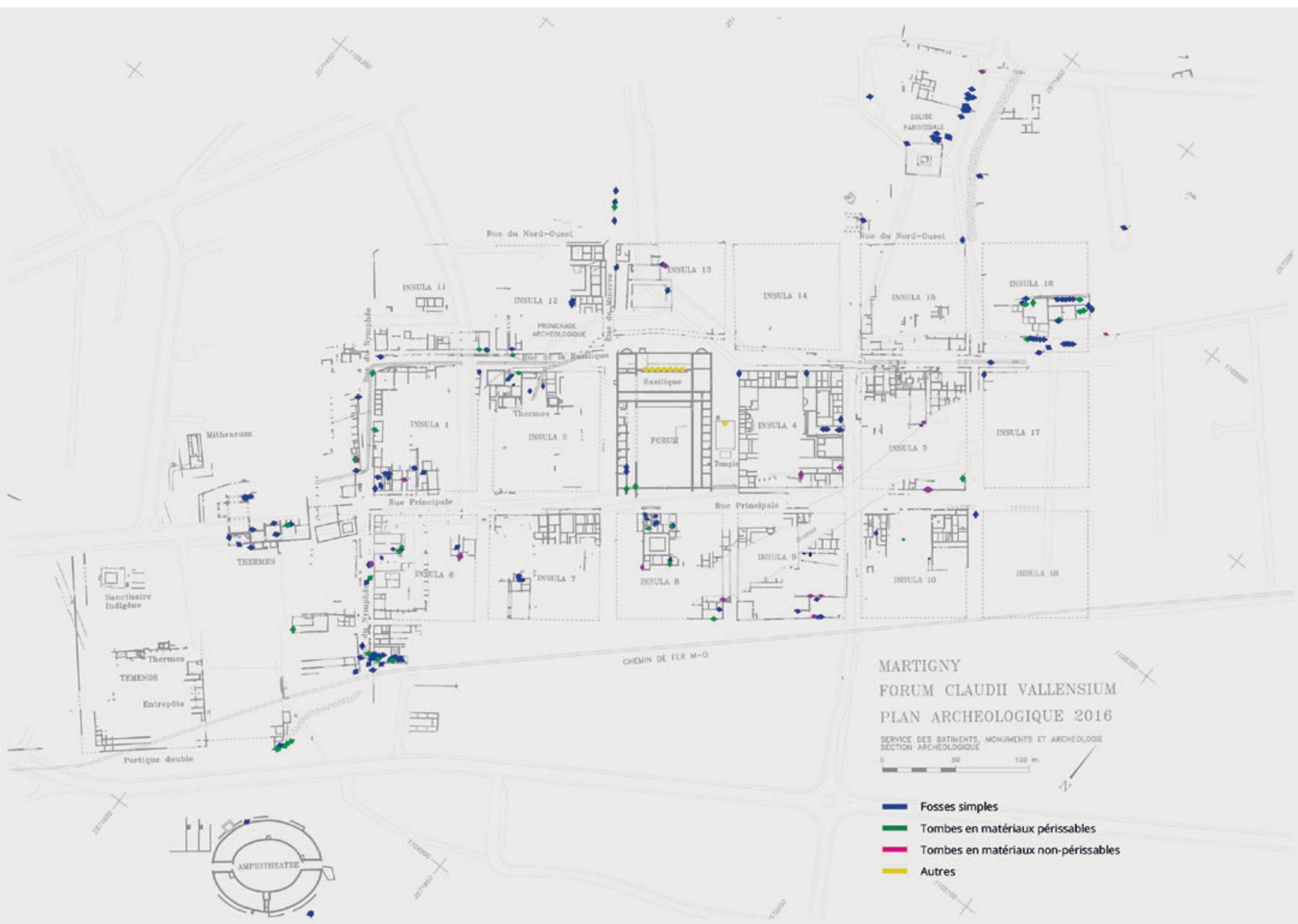
FRANÇOIS WIBLÉ, *Martigny-la-Romaine*, Martigny, 2008.

WIBLÉ et al. 2010

FRANÇOIS WIBLÉ, « Les Alpes n'échappent pas à la mainmise de Rome », *Archéologie suisse*, vol. 33, 2010, p. 42-49.

WINDLER, FUCHS 2002

RENATA WINDLER et MICHEL FUCHS (éd.), *De l'Antiquité tardive au haut Moyen-Âge (300-800) : Kontinuität und Neubeginn*, Bâle, 2002.



Plan général des tombes. (Caroline Bridel)